

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



LE MANOIR DE LANAUDIÈRE

A Sainte-Anne de la Pérade, Co. de Champlain, P. Q.

Où vécut Madeleine de Verchères, devenue Madame de Lanaudière en 1706. Nous avons visité, en juillet dernier, avec intérêt et émotion les restes assez considérables de l'antique maison qu'habita naguère l'héroïne canadienne. Nous souhaitons que ces ruines précieuses soient restaurées et conservées comme monument historique.

Note et appréciation d'un Inspecteur

Ecole de filles.—“Impression première des meilleures. Un silence favorable au travail sérieux, des enfants très appliquées, une maîtresse douce, d'excellente tenue, n'élevant la voix qu'autant qu'il est nécessaire. Chez tous, un air calme et heureux.

Très bien en lecture, au cours préparatoire. De la méthode dans la leçon, de bons procédés de lecture matérielle: intonation sûre, calquée sur celle que donne la maîtresse.

Choix de devoirs heureux et qui n'est pas laissé au hasard. Quantité de recueils de textes qui témoignent d'un travail aussi sérieux qu'intelligent. Le musée scolaire est commencé; il est pratiquement conçu: point de curiosités, mais des choses utiles.

On sait manier l'interrogation: toute la classe est active, point de bruit pendant; les enfants ne parlent que s'ils y sont invités”.

Inspection d'une *école de garçons*:

“Cahiers très soignés; très bonnes écritures, remarquables par leur netteté et leur régularité. Devoirs choisis avec beaucoup de soin et corrigés selon les principes de la méthode active. Il n'est pas de faute qui ne soit rectifiée par l'élève lui-même. Remarqué des problèmes pratiques sur l'emploi et la valeur des engrais; constaté avec satisfaction que les exercices de géométrie s'accompagnent de figures explicatives bien exécutées, et examiné avec intérêt les devoirs français, les résumés de leçons et les croquis géographiques.

L'enseignement oral présente les plus sérieuses qualités pédagogiques: de la méthode, de l'ordre, de la précision dans les interrogations et dans l'exposé des leçons.

Que faut-il exiger des jeunes élèves

Peu, mais bien. Un bon emploi du temps proportionne les leçons et les devoirs aux différents cours et à l'âge des enfants. Un bon maître proportionne aussi le travail à domicile à l'âge et au degré d'avancement des enfants. Les leçons et les devoirs trop longs fatiguent outre mesure les jeunes élèves et les rebutent. Exigeons *moins*, exigeons *mieux*. L'élève qui a beaucoup travaillé en classe ne doit pas être surchargé de devoirs à la maison. Ces devoirs importent, pourvu qu'ils soient bien compris et bien faits par les élèves.

Pensées

L'amabilité des vicieux ressemble aux saules vides: tout est en écorce; la sève du cœur manque.

Le cœur est comme une plante d'eau courante; pour lui garder fraîcheur et parfum, il faut le maintenir dans les eaux vives de la vertu; il s'étiole dans l'eau croupissante de l'impudeur.

Si les passions marquaient le visage comme elles flétrissent le cœur, quel horrible musée circulerait à travers les rues.

Petits, les enfants marchent sur la robe de leur mère; grands, ils lui piétinent souvent le cœur.

PEDAGOGIE

LA " COMPOSITION " AUX EXAMENS A L'INSPECTORAT

Sujet donné à la session d'août 1914: (1)

Dans des instructions que M. le Surintendant adresse aux inspecteurs à l'occasion de leur visite d'automne, il leur dit: "Comme sujet de conférence aux instituteurs et aux institutrices, j'ai choisi, cette année, le suivant: "Expliquez et développez cette pensée de Monseigneur Dupanloup: "DANS L'EDUCATION, CE QUE FAIT L'INSTITUTEUR PAR LUI-MEME EST PEU DE CHOSE, CE QU'IL FAIT FAIRE EST TOUT, J'ENTENDS CE QU'IL FAIT FAIRE LIBREMENT. QUICONQUE N'A PAS ENTENDU CELA N'A RIEN COMPRIS A L'ŒUVRE DE L'EDUCATION HUMAINE."

"Veuillez exposer cette vérité pédagogique au personnel enseignant de votre district, avec clarté et méthode."

Faites la conférence.

DEVELOPPEMENT

Cette pensée de Mgr Dupanloup exprime un des principes fondamentaux de l'éducation des enfants, une des règles essentielles dont l'instituteur ne pourrait s'écarter sans compromettre son œuvre.

Dans l'éducation, il y a deux facteurs en présence: l'éducateur et l'enfant, le maître et l'élève. L'action de chacun y est nécessaire. Si le maître agit seul, l'élève ne profitera guère; ce n'est qu'en faisant agir l'enfant par lui-même et en lui-même qu'il arrivera à former son cœur et à donner de l'essor à son esprit. C'est donc à provoquer le travail volontaire de l'élève, que doivent tendre tous les efforts de l'instituteur. Plus l'enfant montre de docilité, d'empressément à se laisser diriger, plus le goût du travail spontané est développé chez lui, plus ses progrès seront réels et durables, pour l'éducation aussi bien que pour l'instruction.

1° En éducation le talent principal de l'instituteur consiste d'abord à faire entrer les élèves dans la voie du travail et de l'application personnelle: travail du cœur, de la volonté, de la conscience, qui forme le caractère, qui fait naître les penchants honnêtes et les habitudes vertueuses. C'est que l'éducation, œuvre du maître et travail de l'enfant, est tout à la fois culture et exercice, enseignement et étude. Le maître cultive, instruit, travaille au

(1) Le Bureau d'examineurs pour les aspirants à la charge d'inspecteur des écoles catholiques oriente de plus en plus les examens dont il a la charge, vers les régions plus élevées d'une sérieuse culture générale et professionnelle. Il importe que l'inspecteur d'écoles soit un homme instruit en même temps qu'un bon maître. Le sujet ci-dessus et le développement que nous en donnons indique aux aspirants, qu'ils doivent se préparer par une étude méthodique des lois et des règlements scolaires et de tous les documents se rapportant à leurs futurs devoirs d'inspecteur.

dehors, mais il faut essentiellement qu'il y ait, chez l'élève, exercice, application, travail au dedans.

L'éducation, de quelque côté qu'on la considère, est donc une action et une action créatrice; l'instituteur et l'élève y ont tous deux part, l'instituteur avec autorité et dévouement, l'élève avec docilité et respect.

L'enfant doit travailler lui-même à l'œuvre de son éducation par un concours personnel, par une action libre, spontanée: c'est la loi de la nature et de la Providence. Ce concours de l'enfant est si nécessaire, qu'aucune éducation ne peut s'en passer, et que nulle méthode, nul instituteur, si dévoué qu'il fût, n'y suppléa jamais.

Quoi qu'on fasse, on n'élèvera jamais un enfant sans lui ou malgré lui. Il faut donc lui faire vouloir son éducation. Il faut la lui faire faire à lui-même et par lui-même. Cet enfant n'est pas un être passif et sans action, une plante que l'on cultive, un animal que l'on dresse, et encore moins un bois mort que l'on façonne sans le consulter, sans rien attendre de lui. Mais c'est un être capable de vérité et de vertu, de connaissance et d'amour; c'est une créature active, douée de conscience et de liberté, elle doit nécessairement agir, se développer elle-même.

Cette action, ce concours est essentiellement libre: il peut être convoqué, encouragé, il ne doit jamais être contraint ni forcé. Oui, on ne saurait trop le répéter, le principe le plus actif dans l'enfant, le plus fécond de son éducation, c'est la liberté humaine, à une condition toutefois: c'est qu'elle sera respectée. Voilà pourquoi Mgr Dupanloup a ajouté: "Ce qu'il fait faire est tout, *j'entends ce qu'il fait faire librement.*"

Sans doute, il faut réprimer le mal, mais jamais forcer ni contraindre violemment au bien; autrement ce n'est plus le bien. Portez, inclinez, exhortez au bien, mais n'y forcez pas. Dans l'éducation, la contrainte violente nuit au développement de la nature, c'est-à-dire à l'œuvre même qu'il s'agit de faire.

Donc, jamais de violence, mais la persuasion, la douceur unie à la fermeté, l'affection et le dévouement qui gagnent les cœurs, et, par-dessus tout, l'éducation religieuse qui agit sur l'âme.

S'il y a tant d'éducatons manquées, c'est que, malheureusement, ce principe essentiel est trop souvent méconnu.

2° Tout ce que nous venons de dire s'applique également à *l'enseignement*, dont le principe vital est d'apprendre à l'élève à s'instruire lui-même.

Il faut donc encourager chez l'enfant l'effort personnel, il faut l'amener à faire lui-même les recherches, à tirer lui-même les conséquences de ses découvertes. Il faut donc lui dire le moins possible, et lui faire trouver le plus possible.

Montaigne l'a dit, il y a longtemps: "La tête de l'enfant n'est pas un vase qu'il s'agit de remplir". Dire les choses à un enfant et les lui montrer, ce n'est pas lui apprendre à observer, c'est faire de lui un simple récipiend,

des observations des autres; c'est affaiblir sa disposition naturelle à s'instruire lui-même.

Voilà pourquoi l'enseignement direct, le monologue, la parole froide du maître, ne produisent que l'indifférence, la fatigue, l'aversion, tandis que si, dès le début, l'on donne à l'enfant l'habitude de réfléchir, de parler, de s'aider lui-même il prendra goût à l'étude, il arrivera à s'assimiler les connaissances.

La seule instruction solide est celle que l'enfant tire de son propre fonds; les connaissances les plus durables sont celles qu'il aura en quelque sorte trouvées lui-même par ses propres recherches. Ce sont là des vérités confirmées de tout temps par l'expérience.

Rien ne provoque tant l'activité des élèves que de rendre l'enseignement utile; il est alors aisé et ne fatigue plus. Les leçons étant goûtées, le maître aura plutôt à modérer l'ardeur qu'à stimuler l'indolence.

Un autre moyen, c'est de faire servir toujours les études au développement de l'intelligence. A l'école primaire, il s'agit moins d'acquérir une somme de connaissances plus ou moins considérable que de rendre les enfants intelligents, capables de se rendre compte de ce qu'ils voient, de ce qu'ils entendent, et d'acquérir par leur propre travail des notions plus étendues. Aussi, la manière d'acquérir les connaissances a infiniment plus d'importance que le savoir lui-même.

Pourquoi tant d'élèves, après leur sortie de l'école, oublient-ils rapidement ce qu'ils y ont appris? C'est qu'ils ont été traités comme des êtres passifs, c'est qu'on n'a pas provoqué chez eux le goût des bonnes lectures, parce qu'un enseignement sec et machinal leur a inspiré le dégoût de l'étude et des livres.

Si vous voyez un élève qui aime à faire des lectures, qui cherche dans le dictionnaire le sens des mots qu'il ne comprend pas, qui inscrit dans un carnet des notes ou observations qu'il a faites en classe ou pendant les lectures, en un mot, un enfant qui a l'habitude de faire des recherches, vous avez devant vous un enfant qui étendra son instruction, tout en développant ses facultés.

Qui n'a remarqué le plaisir avec lequel les élèves font ce qu'on appelle les *exercices d'invention* ou de *lexicologie*? C'est qu'ils aiment à chercher, à inventer, à réfléchir, à créer. Il n'est pas de travail qui aiguise plus l'esprit des enfants, qui provoque plus le raisonnement et la volonté, qui mette plus en jeu ses facultés. Tâchons donc de mettre à profit ces dispositions naturelles.

L'instituteur qui n'en comprendrait pas la nécessité, Mgr Dupanloup n'hésite pas à dire qu'il n'entend rien à l'œuvre de l'éducation.

L'Enseignement secondaire moderne et les Chers Frères (1)

Que les Frères instituteurs comme les Sœurs enseignantes reçoivent une formation professionnelle adéquate, c'est une vérité qui ne fait de doute pour personne. Ceux-là seuls la nient qui les jugent du dehors, sans les connaître.

Le Surintendant de l'instruction publique accomplit donc un acte de haute intelligence et de simple justice en n'exigeant pas d'eux d'autre certificat d'aptitude que l'attestation de leurs chefs respectifs (2). M. Chapais l'a démontré avec force dans la polémique victorieuse qu'il soutint, en 1893, contre l'honorable Rodrigue Masson, sur *Le brevet de capacité et les communautés enseignantes*.

Cela étant, les Frères pouvaient se contenter du témoignage de leurs supérieurs proclamant leur compétence à enseigner. Ils ne l'ont pas voulu. Ce que les autorités scolaires devaient ne pas exiger d'eux, il leur a plu de se l'imposer. Ils supprimaient par là tout prétexte à une levée d'armes comme celle qu'occasionna la proposition Masson.

Aussi, depuis 1893, les chers Frères se présentent-ils par groupes nombreux aux différents bureaux d'examens. Leur longue et sérieuse préparation, surtout l'expérience qu'ils acquièrent tous les jours par l'exercice de l'enseignement, expliquent un fait confirmé par les statistiques: ils réussissent tous en général et se classent même en tête de l'échelle.

Ils ne se munissent pas seulement des grades élémentaires. Ils ne sont satisfaits que quand ils ont passé par toutes les étapes et décroché, après le brevet d'école modèle, le diplôme du cours académique. Ils présentent ainsi à l'Etat toutes les garanties qu'il exige des maîtres de notre enseignement primaire.

Les chers Frères, munis de pareils certificats volontairement conquis, auraient pu s'arrêter là. Ils ont voulu pousser jusqu'au bout la préparation professionnelle et offrir au public des attestations plus sérieuses encore.

Ils se destinent à l'instruction primaire; mais, ils le savent, rien ne rend un esprit apte à l'enseignement du premier degré autant que la culture générale, la formation du deuxième degré. Afin de la leur procurer, à leur instigation, les autorités de l'Université Laval ont constitué pour eux un nouveau département, celui de *l'enseignement secondaire moderne*.

De ce nouveau concours les mots eux-mêmes expliquent la nature. Les matières sur lesquelles il porte font partie du programme de nos collèges, de l'enseignement secondaire classique. Mais tous les objets d'étude contenus dans ce dernier ne figurent pas au programme tracé pour les Frères. Chez eux on se prépare surtout à l'enseignement du français et de l'anglais, qui tiennent la place du grec et du latin; la partie des sciences

(1) De la *Semaine Religieuse* de Montréal, 7 septembre 1914.

(2) Ce privilège existe en vertu de la loi de l'Instruction publique, article 2586 du Code scolaire.—LE DIR. de *L'Enseignement Primaire*.

y est plus développée. L'ensemble constitue donc un véritable enseignement secondaire, mais secondaire moderne.

Qu'on n'ait pas peur de ce dernier mot. Il s'oppose au terme *classique* seulement dans la mesure où le programme exclut les langues mortes. L'importance qu'on y assigne aux langues vivantes a ses raisons d'être. Les chers Frères, dans leurs collèges, se chargent de former des recrues non pour les professions libérales, mais pour les carrières industrielles et commerciales, les arts et métiers. Aux maîtres chargés de former ces recrues ils donnent la préparation conforme au caractère de leur clientèle.

Les matières auxquelles on s'y applique en déterminent le sérieux. A tous les candidats l'on impose une étude plus approfondie de la religion, la connaissance de la pédagogie et de son histoire, celle de la philosophie et du droit commercial, celle enfin de l'art d'écrire attestée par une rédaction et une traduction françaises et anglaises.

A cette formation générale s'ajoute une orientation spéciale. Parmi les chers Frères, les uns ambitionnent une compétence littéraire plus accentuée: quatre objets d'étude la leur fournissent, l'histoire universelle et canadienne, l'histoire des littératures française, anglaise, américaine et nationale, la géographie générale et celle du Canada, l'explication des auteurs anglais et français. D'autres aspirent à développer leurs aptitudes scientifiques: le domaine de leurs études comprend l'algèbre, la géométrie et la trigonométrie, la physique et la chimie, la mécanique et la cosmographie, la physiologie, la zoologie et la botanique, la minéralogie et la géologie.

Cette bifurcation, cette culture spéciale se greffant sur une culture générale commune, favorise l'expansion de tous les talents sans nuire à l'uniformité fondamentale de la formation pédagogique.

Le mérite des Frères qui assument spontanément cette obligation nouvelle est ainsi attesté par l'étendue du programme. Il ressort également des circonstances qui entourent l'examen et des conditions dans lesquelles ils s'y disposent.

Songez que les candidats, soumis à deux années d'étude pour chacune des sections littéraire et scientifique, doivent acquérir ces notions complexes en sus du labeur ardu de la classe quotidienne. Ils dérobent à leurs demi-loisirs les heures nécessaires. Ils se privent même de leurs légitimes congés pour se présenter armés au concours. On n'imagine guère la quantité de lectures et de recherches auxquelles ils se trouvent astreints, la somme de volumes qu'ils parcourent, le nombre d'exercices auxquels ils se livrent. Tout cela, ils l'acceptent volontiers pour que les familles de leurs élèves recueillent, de leur enseignement postérieur, une satisfaction plus complète.

L'examen a lieu chaque année au cours du mois d'août. Qu'on y songe encore: pendant ce temps les chers Frères auraient droit de goûter au repos de leurs deux mois de vacances. Et pourtant, dix jours sont déjà pris pour leur retraite annuelle. Les conférences pédagogiques, devenues un article essentiel du programme de presque toutes nos communautés

enseignantes, en absorbent dix autres. Et le reste? Le reste, les concurrents le consacrent à la préparation finale d'un examen purement volontaire.

Cet examen dure lui-même trois jours de labeur intense, de concentration active. Les chers Frères se penchent avec fièvre sur les pupitres de l'Université. Pendant huit heures, pendant dix heures, ils déversent sur le papier officiel les connaissances acquises au cours de leurs deux ans de pénible travail. Et parfois, comme cela est arrivé cette année, ils apprennent, au sortir de l'examen, qu'ils auront à diriger une maison, et donc à renoncer au reste de leurs vacances pour organiser tout un établissement.

Un pareil esprit d'abnégation méritait d'être signalé. Si nous l'osions, nous blâmerions les autorités de notre Université et de nos communautés enseignantes de ne pas mettre le public assez au courant de pareilles initiatives.

Nous nous sommes chargé de le faire d'autant plus volontiers que nous avons nous-mêmes présidé cette année le concours final. Il nous a été donné de voir à l'œuvre les trois concurrents, succédant aux quatre de l'an dernier. Nous avons parcouru leurs manuscrits et constaté combien solide et combien vaste était leur préparation. Nous ne craindrions pas de soumettre à un jury spécial chacune de ces compositions portant sur les matières les plus variées, sur les questions les plus complexes.

On verrait, à les parcourir, que, si le travail préparatoire suppose un incomparable renoncement, le résultat atteste une compétence professionnelle que ne dédaigneraient pas les professeurs universitaires eux-mêmes. Au lieu de maugréer contre nos congrégations enseignantes, l'on constaterait qu'elles redoublent chaque jour d'efforts pour mettre leurs sujets à la hauteur de la haute mission qui leur est assignée.

En terminant ces notes, nous tenons à exprimer un regret. Ce nouvel instrument de formation n'existe, il est vrai, que depuis deux ans. Aussi, trois communautés seulement s'en sont servi jusqu'à l'heure: les chers Frères de l'Instruction chrétienne, de Laprairie, les chers Frères Frères Maristes d'Iberville et les chers Frères de la Croix de Rimouski.

Pourquoi nos autres congrégations d'hommes, les chers Frères des Ecoles chrétiennes par exemple, n'entreraient-ils pas dans le mouvement? Leur compétence trop bien connue ne leur impose pas, pour eux-mêmes, le besoin de cette attestation nouvelle. N'y gagneraient-ils pas cependant, aux yeux du public, de pouvoir lui présenter chaque année un groupe respectable de sujets munis du diplôme d'enseignement secondaire moderne?

Nous le croyons et nous souhaitons que soit satisfaite cette ambition des autorités universitaires. Le jour où la plupart de nos Frères auront conquis ce certificat, tout comme nos Sœurs se pourvoient du diplôme de

l'Ecole d'enseignement supérieur des jeunes filles, ce jour-là les maîtres congréganistes de notre enseignement primaire n'auront rien à envier à leurs collègues d'outre-Atlantique.

Abbé EMILE CHARTIER.

Les qualités religieuses de l'éducatrice (1)

Conférence donnée par M. le Principal de l'Ecole normale de Rimouski.

Le sacrifice, vous ai-je dit, est l'acte par lequel on sort de soi-même, on renonce à soi-même en immolant quelque chose de ses goûts, de ses tendances, de sa tranquillité, pour obtenir un bien moins sensible, mais d'un ordre supérieur.

Pour le bien de son enfant, la mère de famille sacrifie son sommeil, son repos, ses parties de plaisir; elle affronte la fatigue, la maladie; elle souffrira la faim, les contrariétés; elle s'oublie elle-même, pourvu que son enfant soit heureux. Jeune fille elle était peut-être vaniteuse, légère, dissipée, elle aimait les réunions, les longues absences, les plaisirs risqués: aujourd'hui tout son centre d'attraction est là, dans le berceau qui lui tient lieu de tout. L'amour puissant qu'elle a dans le cœur a changé en héroïque générosité ces ardeurs volages qui dissipaient les forces de sa jeunesse. C'est l'esprit de sacrifice qui a pénétré là. Est-ce un fruit de la piété? Oui; sans crainte, je réponds oui; Dieu a fait les mères naturellement pieuses pour les besoins de leur œuvre. Oui, c'est un fruit de la piété; à preuve, c'est que l'esprit de sacrifice sort du foyer où ne règne plus la piété.

Et vous, Mesdemoiselles, votre responsabilité d'institutrice doit-elle vous inspirer cet esprit de sacrifice? et comment serez-vous appelées à le pratiquer.

Le sacrifice, aucune vie n'est fructueuse sans en être pétrie; c'est par lui qu'on se fait du bien à soi-même et aux autres; c'est à ce prix qu'on agit sur l'âme de ses semblables. Il vous faut bien vous familiariser avec cette idée, vous en faire une conviction; c'est la condition fondamentale de l'action que vous voudrez exercer dans n'importe quel rôle, et en particulier dans votre rôle d'éducatrice.

Et quels sacrifices exigera-t-on de vous? les sacrifices réclamés par votre état, votre position d'éducatrices. N'en cherchez pas ailleurs: vous trouverez là tout ce qu'il vous faut. L'institutrice dans sa classe doit donner l'exemple d'une vie réglée et chrétienne pour l'honneur de sa profession et pour le succès de son œuvre. Elle doit de plus pratiquer les vertus professionnelles que je vous exposerai dans une autre conférence,

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de septembre 1914, page 13

patience, douceur, fermeté, dévouement, prudence, charité, amour de l'étude. Or, toutes ces obligations lui réclament des sacrifices intérieurs pour établir l'harmonie dans son âme, et extérieurs pour régler sa conduite. Voilà la somme des sacrifices qu'une éducatrice digne de ce nom aura à cœur de s'imposer.

Je ne puis vous en détailler le tableau complet, le sentiment de votre dignité, la vision intérieure de votre responsabilité, vous feront déterminer dans ce cadre ceux que les circonstances vous imposeront.

Laissez-moi toutefois vous en préciser quelques-uns que l'expérience nous montre particulièrement nécessaires.

L'honneur de votre profession et le succès de votre œuvre, vous ai-je dit, exigent que vous donniez l'exemple d'une vie réglée et chrétienne.

L'institutrice en effet doit être plus qu'une honnête fille. Et avec notre mentalité chrétienne qui s'efface, ce mot là est passablement élastique de nos jours et prend un sens moitié chrétien, moitié payen, plutôt payen que chrétien, le sens mondain. On appellera une honnête fille, par exemple, celle qui, ne se livrant pas aux excès d'une débauche qui étonnerait même les mondains, fait fi cependant des sentiments de pudeur chrétienne dont nos bonnes mères canadiennes nous ont légué la forte tradition pendant près de trois siècles, comme un précieux héritage national.

J'ai eu occasion de voir dans une réunion d'institutrices une troupe de jeunes personnes portant les bras dénudés jusqu'aux coudes comme des charcutiers en besogne à leur étal; j'ai vu des gorges en partie découvertes, le reste voilé d'un transparent qui semble jeté là comme une enseignette-réclame aux convoitises malsaines; quand je voyais le soir ces jeunes filles sortir par les chemins tête nue, dans leurs vêtements allégés par le haut, écourtés par le bas, étranglés sur le corps de manière à en laisser saisir toutes les formes et tous les mouvements, je me demandais ce qu'il ne fallait pas craindre pour ces pauvres jeunes personnes ou inconscientes du danger, ou le bravant, et quelles envolées généreuses pouvaient se déployer sous ces entraves déprimantes, quelles leçons d'idéal, de caractère, d'éducation en un mot, pouvaient se dégager de tout cet extérieur plus fait pour être exposé dans les vitrines d'une boutique louche que sur la tribune d'une classe où se donnent les leçons qui élèvent les âmes "vers plus de vérité comprise, plus de bien pratiqué, plus de beauté sentie".

M.E., si vous avez le sentiment de votre dignité, si vous comprenez le rôle éminent que vous avez à remplir, la mission que nous nous efforcerons si consciencieusement de vous faire comprendre, vous vous direz que vous avez là des sacrifices à faire pour l'honneur de votre profession et le succès de votre œuvre. Sacrifiez l'envie que vous pourriez avoir de vous soumettre à cet axiôme si populaire parmi les âmes lâches, sans initiative et sans caractère, qu'"il faut faire comme les autres". Le bon sens des parents qui souffrent cela, plus qu'ils ne le permettent peut-être, dans leur entourage se montrera avec raison plus sévère pour vous, qui êtes chargées par mis-

sion de former leurs enfants à ce qui est bien, à ce qui est bon, à ce qui est beau. Il ne faudrait pas être surpris si certaines commissions scolaires écourtait les honoraires de leurs institutrices dans la proportion où elles-mêmes écourtent leurs vêtements. Mais n'insistons pas davantage et puisque sacrifice il faut faire, sacrifiez non aux modes ridicules ou indécentes, non aux opinions extravagantes ou payennes qui courent dans notre société comme une épidémie contagieuse, mais sacrifiez au bon sens chrétien qui est celui de l'honneur et de la dignité.

Pour l'honneur de sa profession et le succès de son œuvre, la jeune institutrice doit se faire remarquer par la régularité de ses mœurs et se ménager une réputation sans tache. Et elle fera les sacrifices nécessaires à cette fin.

N. S. envoyait ses apôtres dans le monde en leur disant qu'ils seraient comme des brebis au milieu des loups. Pendant huit années de ministère paroissial, j'ai vu de mes yeux que cet avertissement convient très bien à la jeune fille qui s'en va dans un milieu étranger, essayer ses forces au service d'une cause à laquelle tout le monde s'intéresse. La jeune fille arrive là au sortir de la tutelle de ses parents ou de ses maîtresses de pensionnat; elle est ivre de liberté. Tout le monde lui fait bon accueil; elle était attendue, elle attire tous les regards, sa jeunesse, sa timidité qui ajoute un charme et un attrait à la candeur de ses jeunes années, la piété qui parfume son âme et rayonne sur son front, la simplicité de ses attitudes sans défiance, la position de choix que lui donne sa culture et sa mission, tout s'unit pour lui attirer les sympathies, lui ouvrir les cœurs, concentrer sur elle toutes les attentions.

La position est belle, mais aussi combien dangereuse! La jeune fille imprudente et sans piété profonde, ouvre toute grande sa voile au vent et laisse emporter sa barque sur le flot berceur qui l'enchant. L'autre, qui est avertie, et dont l'âme est fortement imprégnée de l'esprit chrétien, met autour de son cœur une couronne dont les épines empêchent le mal de pénétrer jusqu'à elle: c'est le sacrifice. Cette couronne, M.E., n'enlèvera rien ni à vos qualités extérieures, ni à vos attraits, ni aux sympathies que l'on vous porte; loin de là elle rehaussera encore votre vertu et vous nimbera d'une auréole qui éloignera les malfaisants et attirera davantage les respects vertueux. La pureté du cœur et la candeur d'âme qui rayonnent sur le front et dans le maintien d'une jeune fille, ont une puissance dont vous ne vous rendez pas suffisamment compte. C'est la force armée qui défend votre faiblesse. Dans sa prison du Temple, l'infortunée fille de Louis XVI, par la majesté digne qui rayonnait autour de sa personne, ne subit jamais les insultes des vils bourreaux qui souillèrent leurs mains dans toutes les boues et les trempèrent jusque dans le sang du roi.

Les sacrifices que je veux vous indiquer ici, M.E., sont des sacrifices du cœur. Faites-y régner Dieu par la piété et la communion fréquente, comme vous l'avez fait ici, et n'en ouvrez pas la porte pour y laisser péné-

trer les regards indiscrets et les confidences empressées, ou pour le laisser s'épancher à tous les attraits qui sollicitent son adhésion. Pour continuer votre vie régulière de piété, il vous en coûtera parfois; la prière qui se faisait avec tant d'entrain au milieu des compagnes de l'École normale, perdra de son attrait par l'isolement; la communion qui était si facile par l'assistance réglementaire à la messe tous les matins, exigera un effort plus pénible; il faudra se lever de soi-même, sans l'appel de la cloche, sortir de son école pour se rendre à l'église; celles qui n'ont pas employé leur temps de formation à acquérir des habitudes d'initiative et d'énergie, seront bien en danger, hélas! de sacrifier plutôt à la nonchalance et à la paresse qu'au devoir de piété qui les appelle à aller se retremper auprès de Dieu et à chercher à la Table Sainte l'aliment des âmes pures.

Vous aurez encore des sacrifices à exercer pour mettre votre cœur à l'abri des entraînements qui le solliciteront. Je n'entends pas exiger que vous soyez des recluses, M.E.; je vous voudrais la vie heureuse, joyeuse, qui convient à des jeunes filles jalouses de leur vertu et de leur réputation. Une âme qui ne s'est pas fait une habitude des jouissances d'un ordre élevé, qui ne sait pas se contenter des émotions douces qui, en dilatant le cœur, l'élèvent, ne comprend pas qu'il puisse se trouver une vie agréable et reconfortante en dehors du tourbillon fou qui entraîne les mondains vers tous les divertissements sans retenue. Alors elle accuse la doctrine évangélique de méconnaître la nature humaine et les personnes qui veulent être chrétiennes dans le monde, d'être des bigotes. Le sacrifice des amusements dangereux, des fréquentations assidues lui semble incompatible avec sa vie de jeune fille. Entraînée d'abord par l'attrait qu'elle y trouve et inconsciente des dangers qui l'entourent, elle s'abandonnera facilement au courant et viendra à mettre en doute, à nier même, l'utilité des conseils de réserve et de prudence qui lui sont venus de tous cotés au temps de sa formation.

Aussi fera-t-elle bon accueil à toutes les sympathies qui la cherchent, ouvrira-t-elle imprudemment son cœur à toutes les marques d'intérêt qu'on lui porte, se mêlera-t-elle à toutes les parties de plaisir qui lui sont offertes. Bientôt le cœur pris ne sait plus rien refuser, l'esprit aveuglé ne veut plus voir où le cœur le pousse et c'est la dérive qui commence. L'institutrice rêveuse ne pense plus qu'à ses amourettes, le travail lui pèse, ses petits élèves qui formaient sa joie et son orgueil lui sont devenus un trouble-bonheur au milieu de ses rêveries romanesques. Elle devient une habituée de toutes les fêtes du village, les parents la voient bientôt se prêter au flirt des galants de l'arrondissement; la maison d'école devient souvent le lieu de rendez-vous qui étonnent la paroisse. Les clans se forment pour et contre la maîtresse, les enfants lui répètent dans le dos des remarques malveillantes qu'ils ont recueillies sur les lèvres des parents, la scission s'opère dans le canton, et bientôt M. le curé sera obligé d'intervenir pour défendre l'honneur de la mission que l'institutrice semble avoir

oubliée et la bonne éducation des enfants dont elle paraît ne plus se préoccuper. Il en résulte la plupart du temps que la maîtresse ne sortira pas de ce guépier sans y laisser quelque lambeau de sa réputation. Toujours son œuvre de perfectionnement des âmes aura subi un déplorable insuccès.

M.E., je ne vous fais pas l'histoire de toutes les institutrices; je ne vous donne que les grandes lignes de la vie de celles qui n'ont pas l'esprit de sacrifice inspiré par la piété et l'idée de la mission importante qui leur est confiée. Et pour celles-là encore, je ménage les couleurs. Dans mon ministère, j'ai dû, à plus d'une reprise, faire signer, bien à regret, à de pauvres petites institutrices, des démissions qui les mettaient à l'abri de retentissantes affaires. Et parmi tant d'autres que je n'ai pas poussées aussi loin, combien n'en ai-je pas rencontrées qui m'ont souvent fait gémir en silence, que je prenais en pitié, parce que je voyais ces pauvres jeunes filles, loin de l'œil de leur mère, glisser sur une pente fatale au bas de laquelle pouvait se trouver la honte et le déshonneur.

Non, M.E., on ne pratique pas la vertu sans le sacrifice de soi-même, de ses goûts, de ses tendances, dans aucune condition, dans la vôtre en particulier. Encore une fois, je ne vous demande pas de vous singulariser par une sévérité exagérée qui ne vous permet aucun relâchement de l'esprit, aucun repos du cœur. Il me semble que je vous ai assez souvent répété, surtout dans mes conférences de l'an dernier, que votre âme est faite pour jouir de la beauté qui est son aliment et que Dieu a semé dans le monde comme un moyen de reposer les âmes en leur procurant une jouissance qui serve d'antidote aux jouissances grossières; je vous ai assez répété que le cœur est fait pour aimer, qu'on ne peut ni chercher, ni réussir à étouffer cette tendance; je vous l'ai, dis-je, assez répété pour que vous compreniez qu'en vous donnant ces règles de conduite, je ne veux enlever ni à votre âme ni à votre cœur ces joies saines, élevées, douces et pénétrantes, ou ces affections fermes, fortes, ordonnées, qui conviennent à votre nature si profondément sensible. Je voudrais précisément que votre cœur sacrifiât tout ce qui peut empêcher son plein épanouissement, que votre besoin de jouissances ne s'épuisât pas en de vulgaires émotions qui enveniment la sensibilité, l'irritent et ne la peuvent satisfaire en la poussant aux excès et de là au dégoût.

Ne croyez pas qu'en vous recommandant d'être prudentes, réservées, je vous donne des conseils qui vous destinent au célibat perpétuel. Le tort serait de croire qu'une jeune fille qui affiche le plus sa liberté d'allures, son imprudence, disons le mot, son impudence, serait la plus recherchée par les esprits sérieux qui veulent fonder un foyer. Si vous voulez vous en convaincre, comptez, dans certains villages, le nombre de personnes de cet acabit qui sont forcément obligées de traverser la rue sans autre compagnon que les compagnons d'aventure qui cherchent à s'amuser.

Non, M.E., la vertu sincère, douce, aimable, mais réservée, a le don de faire ressortir davantage les qualités, de tenir à distance ceux qui ne

seraient pas dignes de votre attachement, mais aussi de captiver davantage ceux qui cherchent avant tout une compagne à l'esprit élevé, au cœur fort, pour s'y appuyer dans le voyage de la vie. Ce fut souvent la meilleure récompense des petites institutrices de devoir, de rencontrer dans les paroisses où elles enseignaient, le mari le plus vertueux et le plus posé du canton. Je vous souhaite la même récompense. Ce souhait final aura, j'espère, la bonne fortune de me faire pardonner les sévères conseils que je vous ai donnés au cours de cet entretien.

Je vous ai montré les sacrifices à faire, je ne vous ai pas fait voir les dédommagements que vous en retirerez. Car il y a compensation. Il ne s'agit pas de vider le cœur pour ne le pas remplir, mais d'enlever les jouissances dangereuses sans les remplacer par de plus fortes qui puissent satisfaire l'instinct naturel et bon que Dieu a mis au fond de toutes les âmes. Dieu ne veut aucune de nos activités inactive, et il a mis partout, à côté des choses dangereuses qu'il faut sacrifier, la jouissance saine qui donne un stimulant à l'âme, qui y verse sa goutte d'huile ou de baume, pour en rendre les opérations agréables et faciles.

Vous trouverez dans votre profession d'institutrice, M.E., tous les éléments avec lesquels vous pourrez composer le bonheur de votre vie, et vous aurez occasion de faire un bel apprentissage de votre avenir. Votre royaume à vous est celui de la sensibilité bien entendue, qui s'émeut de toute beauté et s'enthousiasme de tout idéal élevé, se penche sur toutes les infirmités pour les guérir, sur toutes les tristesses pour les consoler, sur toute ignorance pour l'instruire, et qui compose son bonheur du bonheur qu'elle procure aux autres. C'est votre rôle, c'est votre privilège; si vous y manquez, vous tournez dans le vide, et personne ne peut vous remplacer. C'est une sorte de maternité morale, a-t-on dit, qui propage la vie, la bonne vie, dans le monde des âmes, et qui peut être exercée à tout âge et dans toute condition. Aucune femme ne peut s'en exempter.

Cherchez donc à exercer là les activités de votre cœur et les besoins de votre âme. Aimez votre position pour le bien que vous pourrez y faire; aimez l'étude qui agrandira vos horizons et élèvera votre âme; aimez votre tâche qui vous met en mesure de cultiver ce qu'il y a de plus grand et de plus noble dans le monde: les petites âmes créées à l'image de Dieu; aimez ces petits enfants dont vous ferez le bonheur par votre dévouement intelligent, plein d'affection et de piété. Semez partout les bienfaits, par vos exemples, par vos paroles, par votre action éducatrice, par votre piété onctueuse et pénétrante. Rien ne se perd en ce monde, M.E.; on a dit que "le parfum des bienfaits flotte dans l'atmosphère et quelqu'un viendra goûter à ce miel. . . ." Quand le sacrifice vous paraît dur, songez au beau côté qu'il vous présente, celui des conséquences heureuses que produit dans la marche du monde l'action bienfaisante d'une femme qui se maintient à la hauteur du rôle que Dieu lui a attribué. C'est vous spécialement qui façonnez les âmes par le travail d'éducation dont la femme

n'est jamais déchargée; qu'elle soit institutrice, mère de famille, épouse, sœur, religieuse, la femme a toujours une influence mystérieuse et profonde sur les âmes. Mettez votre bonheur à exercer cette influence pour le bien, et vous serez plus heureuses que celles qui, se traînant dans le terre à terre, vont demander à tout ce qui passe ce qui peut les distraire, les étourdir les enivrer mais non les élever, ni les rendre heureuses.

DES MOYENS POUR NOTRE PERSONNEL ENSEIGNANT

De nourrir sa foi, d'entretenir sa culture intellectuelle, de développer ses connaissances pédagogiques(1)

II

La culture intellectuelle suit la formation religieuse.

Mais, pour entretenir cette "culture", il faut, d'abord, qu'elle existe. Là encore, à mon humble avis, tout dépend de l'Ecole normale.

Un premier moyen pour obtenir une culture plus large, étant donné que, moins pressés par les besoins urgents, nous avons plus longtemps les candidats sous notre main, c'est de préparer un plus grand nombre d'entre eux au brevet supérieur: les mieux doués, cela va sans dire; les plus humbles, ceux qui, pour avoir cousu un deuxième galon à leur manche, n'iront pas frapper à la tête les étoiles. Nous sommes déjà, un peu partout, entrés dans cette voie. Avec les restrictions que j'ai faites, il convient de nous en réjouir.

Surtout il faut bien faire digérer à nos petits normaliens la nourriture qui leur est destinée. Autrement, à engloutir sans méthode un monceau de connaissances dans tous les genres, ils ne feraient que des pédants et, somme toute, des ignorants galonnés. A leurs devanciers, qui, pour avoir, dans leurs années d'école normale, feuilleté rapidement l'encyclopédie des sciences humaines, croyaient tout savoir et regardaient de très haut le curé de la paroisse, Alfred de Musset appliquait, non sans une impertinence cavalière, ce jugement trop mérité: *ignorant comme un maître d'école*. J'ai peur, si j'en crois M. Jean Guiraud, ou simplement en parcourant certains manuels condamnés par nos Evêques, que la graine de ces ignorants présomptueux et fastueux ne soit pas tout à fait perdue. A Dieu ne plaise que nous produisions de ces maîtres de la science indigeste et orgueilleuse!

(1) Rapport présenté le 26 mai dernier, à l'Assemblée plénière des Directeurs diocésains à Paris, France.

Ce qui manque le plus à nos chers primaires, pris dans l'ensemble, ce sont les idées générales. Elles sont pourtant le lien nécessaire des connaissances et des faits particuliers; elles sont comme les chaînons solides qui tiennent l'édifice de notre instruction. Aux esprits bien faits elles fournissent le terrain commun où ils peuvent se rencontrer et fraterniser en échangeant leurs vues. A cet égard, les livres de M. l'abbé Guibert—sur les sciences, sur la pédagogie, sur la morale—ces livres, d'une ordonnance claire et d'une langue précise, guideront sûrement nos maîtres; je sais que ces livres ou opuscules sont fort goûtés de quelques-uns d'entre eux.

Prenons quelques exemples.

L'histoire est faiblement enseignée, parce qu'elle a été faiblement apprise. Y a-t-il, d'ailleurs, un manuel bien composé? Nous le réclamons, à cor et à cris, depuis des années. Dans la brousse des faits, il est très difficile, pour nos maîtres, de se frayer des chemins et d'y guider leurs enfants. Comme il est difficile, dans ce maquis, de choisir le fait important, dominateur! Que d'idées, d'autre part, sont à redresser! Que de généralités hâtives, acceptées sur la foi d'un auteur en vogue, sont à réformer ou à contrôler! Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les admirables volumes de M. Jean Guiraud: *Histoire partielle, histoire vraie*. J'espère que l'auteur, quand il aura terminé son travail d'épuration, en tirera un bon manuel d'histoire de France à mettre entre les mains des nos instituteurs et de nos institutrices. A l'école normale, le professeur d'histoire forme leur jugement et leur donne le goût des études sur tel ou tel point déterminé. A sa suite, pour ne pas surcharger l'esprit de leurs élèves, et ne leur donner que l'essentiel, ils devront *savoir choisir*, c'est-à-dire savoir beaucoup.

Dans les lettres, on leur enseigne à ne pas prendre le clinquant pour de l'or, le boursoufflé pour le solide, l'amas des images pour de la littérature, et à rendre simplement, avec précision, ce qu'ils sentent et ce qu'ils voient. Ils ont aussi, en général, trop peu de lecture. Il existe des recueils de morceaux choisis de nos grands auteurs, qui leur seraient d'un précieux secours. Nos écrivains chrétiens, saint François de Sales, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Châteaubriand, Louis Veillot, avec nos classiques du XVII^e siècle doivent être mis à contribution pour cette œuvre éducatrice. Il n'y a pas de meilleures lectures, parce qu'il n'y en a pas de plus solides ni de plus saines.

Tout cela se fait, sous la direction du prêtre qui est à la tête de l'école: il est plus apte, en vertu même de sa double formation religieuse et classique, à orienter comme il le faut, à élargir l'intelligence de ses étudiants. Il discernera, étant un juge très bien placé, ceux des élèves à qui doit être départie une culture plus pénétrante, plus étendue: ceux, par exemple, qui peuvent être menés jusqu'au baccalauréat sciences-langues, le baccalauréat moderne d'il y a quinze ou vingt ans. Pourquoi même n'enseigneraient-on pas à une élite le latin? Cette idée me paraît séduisante et réali-

sable. Elle est déjà réalisée dans nos écoles supérieures de jeunes filles. Les résultats obtenus à l'Ecole Freppel, d'Angers, me semblent très engageants, même pour des jeunes filles qui se destinent à professer dans l'enseignement primaire; nous y avons constaté, en particulier, que nos bachelières sont mieux outillées, de beaucoup, que celles qui ont obtenu le brevet supérieur, pour conquérir le diplôme du professorat des écoles normales. Il en serait de même pour nos jeunes gens. Voilà, pour le dire en passant, autant de preuves de la solidarité qui unit les trois degrés de notre enseignement; et comment l'enseignement supérieur, par le secondaire, agit heureusement sur nos chères petites écoles chrétiennes.

Le grand moyen, ici encore, est donc l'école normale. Plus tard, les maîtres sont pris par les occupations quotidiennes, qui se font de plus en plus absorbantes.

Mais, quand il a vu s'ouvrir devant lui ces horizons, le normalien arrive bien mieux préparé à son rôle, comme il est singulièrement plus désireux de continuer les études entreprises et de se cultiver pour cultiver les autres, à son tour.

Là où cette culture fait défaut, que voyons-nous? Dans les moments de loisir, on se contente de lire son journal. Les jeunes, à qui manque une formation solide, se jettent sur des romans. Journal et romans, même les meilleurs, sont une nourriture creuse, qui n'a même pas de quoi tromper la faim de l'intelligence. On lit encore la revue scolaire *l'Ecole*; et c'est mieux. Mais, tout utile qu'elle est, la revue est encore, à elle seule, insuffisante. Il y faudrait joindre de bonnes lectures qui élèvent l'esprit.(1) Voulez-vous saisir dans un tout petit fait, remarqué par nos inspecteurs, la pénurie de ces lectures qui seraient pourtant si nécessaire? Instituteurs et institutrices ne savent pas, en général, choisir leurs dictées. Ils les prennent dans leur Revue, où elle sont toutes faites. Soit; mais n'y a-t-il pas en cela un peu de paresse intellectuelle? Une belle page, cueillie toute vive par eux dans un bon livre, leur serait plus aimée et par conséquent, commentée avec feu, serait plus profitable pour leurs élèves.

Et je redis, encore une fois: Ouvrons les fenêtres à l'Ecole normale, pour faire entrer, dans l'intelligence et dans la vie de nos maîtres, plus d'air et plus de lumière. Apprenons-leur à apprendre, ce qui vraiment les fera sortir des limites trop étroites de leur enseignement.....

ALEXIS CROSNIER, *Ptre.*

(1) La Bruyère.



L'Éducation de la Mémoire

“Rien n'économise l'effort comme un peu d'effort.”

SORTAIS.

“Regarder, écouter et prononcer sont un moyen aussi efficace qu'infaillible pour renforcer sa mémoire de façon considérable,”(1) N'est-ce pas la méthode naturelle dont se servent les enfants quand ils étudient tout haut pour savoir plus vite ?

La psychologie enseigne que la mémoire se divise en *visuelle*, *auditive* et *verbo-motrice*, selon que l'enfant retient mieux ce qu'il voit, ce qu'il entend ou ce qu'il prononce. L'éducation de la mémoire consiste à développer chez l'enfant chacune de ces trois formes, puis à le faire apprendre au moyen des trois ensemble autant que possible; c'est ainsi qu'en certaines classes, à un signal donné, tout le monde étudie tout haut, sans dissipation néanmoins, car on est bien absorbé: chacun se photographie la leçon par les yeux, l'enregistre encore par les oreilles et donne à ses lèvres le mouvement à faire pour réciter.

Des expériences très précises montrent la supériorité de la triple mémoire, de *trois cordes à son arc*. Mais il *y a plus*; on peut développer encore ces trois mémoires elles-mêmes, et c'est facile.

“On retient ce que l'on a vu, mais mieux ce que l'on a REGARDÉ; on se souvient d'une conversation *entendue*, mais beaucoup mieux d'un récit ECOUTÉ; on se rappelle ce que l'on a dit de son *ton naturel*, mais beaucoup mieux d'une *déclaration solennelle*.” En trois mots, fortifier nos trois mémoires, c'est apprendre à *regarder*, à *écouter*, à *articuler*.

Un bon moyen d'enseigner à *regarder*, c'est de faire reproduire sur le papier un objet entrevu dans un coup d'œil de deux secondes, une lettre nuancée, ouvragée, etc., On peut encore habituer les enfants à voir en faisant énumérer tout ce qu'ils ont vu dans un objet, un tableau, etc., qu'on leur montre, comme les deux peintres qui regardaient une vitrine puis pariaient à qui nommerait le plus d'articles étalés: ils se photographiaient la devanture dans la mémoire, comme Doré son portrait des Alpes, qu'il avait oublié en route et qu'il peignit de mémoire sans oublier un arbre, un rocher. Voilà des visuels prodigieux.

L'*auditive* s'exerce par des mots prononcés à voix très basse qui exigent une grande tension d'oreille: c'est ce que l'on veut. Dans une classe nombreuse, on lit à la vitesse de une par seconde des syllabes barbares accolées contre tout sens, pour empêcher l'intervention de l'intelligence si l'on donnait des mots complets. Aussitôt après, les élèves écrivent les syllabes retenues.

(1) Voir “Esquisse d'une Education de la Mémoire” 126 pages, par Van Bieroliet, Paris, Alcan.

L'articulation se limite à deux exercices : articuler chacune des consonnes de l'alphabet, puis articuler des syllabes, des mots et des phrases. On se servira pour les concours du procédé de Faure, qui consiste à énoncer chaque lettre en tenant les mâchoires immobiles, les dents serrées. Les muscles de la langue et des lèvres donnant ainsi leur maximum d'énergie, l'impression dans la mémoire sera plus forte. Un autre bon effet sera de corriger l'articulation molle des petits Canadiens, si différente des belles syllabes bien scandées à la française.

Avec des facultés ainsi préparées, des enfants d'une mémoire commune pourront apprendre beaucoup plus vite, surtout s'ils s'appliquent à étudier la page en se l'imprégnant à mesure plutôt qu'en la relisant souvent. M. Van Bierliet affirme que des enfants de 12 à 13 ans, assez peu entraînés, apprennent déjà en une demi-heure une fable de 30 vers qui exigeait une heure autrefois.

Voilà, certes, un avantage pour l'école et pour toujours, sans compter le développement des puissances d'observation et d'articulation et de la curiosité intellectuelle, qui serviront toute la vie.

YVES NOEL.

La Vénérable Mère Marguerite Bourgeois

FONDATRICE DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME DE MONTREAL

UNE BELLE PAGE D'HISTOIRE

Le 22 septembre 1653, Marguerite Bourgeois arrivait au Canada. Suivons notre héroïne sur cette terre de la Nouvelle-France qu'elle va féconder de son travail et de ses vertus. C'est à Ville-Marie que la Très Sainte Vierge appelait l'apôtre de son choix; c'est là que Marguerite ira faire aimer son auguste souveraine.

Pour comprendre toute la grandeur de l'humble vierge et de ses compagnes, il faut se rappeler ce qu'était Montréal, à cette époque. Une cinquantaine de maisons éparses autour d'un fort de pieux; c'était la ville. Quelques habitations cachées parmi les arbres d'alentour, des cabanes d'écorces élevées à la hâte: c'était la campagne; et cette ville naissante touchait au pays des Iroquois, les sauvages les plus féroces de l'Amérique.

Ces barbares guettaient sans cesse leurs victimes. Marguerite Bourgeois échappa à leurs coups. Sa beauté céleste inspirait le respect et la vénération, même chez ces sauvages sanguinaires.

Pendant quatre ans, notre apôtre ne put exercer son zèle à l'éducation des enfants. Elle employait ses jours et souvent ses nuits à visiter les malades, à consoler les mourants. Elle était, dans cette nouvelle colonie,

comme une mère commune; sa charité semblait la multiplier, et la faisait toute à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ.

En 1657, elle ouvrit enfin sa première école. "Monsieur de Maison-neuve, raconte-t-elle, voulait bien me donner une étable pour en faire une maison où je pourrais loger les enfants. Il y avait un grenier au-dessus; c'était notre dortoir; il fallait y monter au dehors par une échelle." C'est dans ce nouveau Bethléem que le Sauveur allait renaître dans le cœur des petits sauvages; les anges du ciel devaient chanter bien joyeux, ce jour-là dans le ciel, leur "Gloire à Dieu et paix à la terre."

Pour répandre son œuvre, il fallait à notre sainte quelques compagnes; et c'est dans l'espoir de recruter des vocations qu'elle passa en France. Dieu la bénit. Elle ne pouvait promettre, à celles qui voudraient être ses sœurs, que la pauvreté le martyre si Dieu le voulait; et des filles nobles, vertueuses, qu'aucune richesse n'aurait pu séduire, venaient à ce prix-là. Elle en gagna quatre à sa cause, et joyeuse, elle revint au Canada. Elle logea ses compagnes dans la pauvre étable; fière comme des reines, les nouvelles venues entrèrent dans ce premier palais de Jésus. C'est là que la Congrégation Notre-Dame prit naissance.

Un associé de la Compagnie de Montréal offrit à la Sœur Bourgeois une riche fondation pour s'y établir avec ses compagnes. Elle refusa, prétextant que le Sauveur avait choisi une étable pour naître et qu'elle voulait fonder son œuvre sur la pauvreté.

Convaincue qu'on ne peut commencer trop tôt l'éducation de l'enfant, la Vénérable Mère les réunissait dès l'âge le plus tendre. Dans ces petites âmes, toutes neuves, mais fécondes, elle semait du français, du catéchisme, le nom de Dieu, de la Sainte Vierge; et c'était merveille de voir déjà ces âmes en fleurs. Elle se faisait aimer des enfants. Quand les mamans voulaient les réclamer, les enfants protestaient qu'elles ne voulaient pas d'autres mamans que la Mère Bourgeois et ses compagnes.

La zélée fondatrice ouvrit bientôt un pensionnat pour les jeunes filles françaises plus aisées. Elle leur inculquait les lettres humaines et surtout les lettres divines; et cela avec un succès qui charmait les parents.

En 1676, Mgr de Laval, après avoir recommandé en termes élogieux l'Institut de la Sœur Bourgeois, l'érigea canoniquement, et l'autorisa à recevoir des sujets à la profession religieuse. Elles étaient alors une douzaine environ. A cette nouvelle, ces saintes filles se mirent à genoux au pied d'une statue de la Sainte Vierge, et d'une voix unanime, elles disaient: "Marie sera notre première supérieure, notre institutrice et notre bonne Mère, pour le temps et pour l'éternité."

Une épreuve cruelle vint faire briller la vertu de la congrégation naissante. Dans la nuit du 6 au 7 décembre 1683, un effroyable incendie consuma le couvent et toutes les ressources. L'embrasement fut si violent que deux sœurs périrent au milieu des flammes. Dans la ville on disait avec douleur: "Hélas! c'en est bien fini avec la Congrégation de ces saintes

filles." Mais elles, plus confiantes, répondaient avec une foi aussi sublime que naïve: "Tout recommencera; Celui qui fait tomber notre maison aujourd'hui, pourra bien la relever quand il lui plaira." Et Dieu la releva, et la Congrégation apparut bientôt plus vivante que jamais.

Les jeunes filles entraient plus nombreuses au couvent. La vénérable fondatrice avait reçu déjà plus de quarante sœurs. Elle disait ingénument "Pourtant je ne leur ai jamais promis autre chose que la pauvreté et la souffrance!" En donnant l'habit à ses novices, elle leur disait: "Mes sœurs, soyez toujours petites, humbles et pauvres."

L'œuvre de la sœur Bourgeois va maintenant se répandre, Mgr l'évêque de Québec désirait un établissement des sœurs de la Congrégation dans sa ville épiscopale. Marguerite Bourgeois y envoia donc de ses compagnes; elle y fonde plus tard des écoles gratuites et un pensionnat à la Basse-Ville.

Il est intéressant de connaître comment la vénérable Fondatrice venait à bout des embarras qui surgissaient sur son chemin.

Au début de ses fondations à Québec, elle avait acheté un terrain. Le propriétaire accusait les Sœurs d'injustice. Marguerite Bourgeois, qui ne pouvait souffrir d'avoir des ennemis, alla se prosterner devant la Sainte vierge: "Je me jetai à ses pieds, dit-elle, et lui dis: Sainte Vierge, je n'en puis plus! Je veux à quelque prix que ce soit, me conserver dans l'amour que je dois à mon prochain et de plus, conserver mon prochain dans l'amour qu'il me doit. Comme je sortais de la chapelle, une personne à qui je n'avais rien dit de mon embarras, m'offrit une somme égale à celle qu'on exigeait de nous. Ainsi fut terminée cette affaire par le secours de notre céleste protectrice."

Heureux des succès de la vénérable Sœur Marguerite Bourgeois, Mgr. de Saint-Valier voulut la charger de l'érection d'un hôpital en faveur des vieillards et des infirmes. Il l'invita donc à se rendre à Québec pour en conférer avec elle. Elle n'eut pas plus tôt reçu la lettre du prélat, que malgré ses 69 ans et les rigueurs de la saison—c'était au mois d'avril à la fonte des neiges—elle se mit en route. Elle fit à pied ce trajet de soixante lieues. Elle était obligée souvent de se traîner sur les genoux, tantôt dans la neige, sur les glaces, quelque fois dans l'eau.

La vénérable fondatrice devait goûter une des plus douces joies de sa vie: son Institut, l'œuvre qui lui avait coûté tant de sacrifices, recut l'approbation épiscopale. Elle n'avait plus rien à désirer sur la terre, excepté d'être la plus humble de la communauté, de passer le reste de sa vie dans l'obéissance. Touché de tant d'humilité, et plus encore, à cause de maladies et de fatigues de la sainte, l'évêque exauça ses vœux; et la supérieure se fit la plus humble des sœurs.

Il nous reste à dire un mot des vertus de notre admirable sainte. Sa confiance en Dieu opérait des prodiges. A son arrivée dans un couvent, on ne put lui servir au dîner que du pain et un petit morceau de viande salée; et elle fut charmée de savoir qu'il ne restait plus rien. Elle dit à

la sœur chargée de la cuisine: "Vous préparerez tout de même le souper de ce soir.—Mais il n'y a plus rien.—Qu'importe, préparez toujours." La sœur obéit; dès l'après-midi, la charité apporta au couvent tout ce qu'il fallait.

La Congrégation fut longtemps témoin d'un prodige: on retirait du grenier de la maison beaucoup plus de blé que l'on n'y en avait mis. Il n'y en avait presque plus, et il en restait toujours. Comment expliquer ce prodige? On ne savait qu'une chose: c'est que la Sœur Bourgeois, bien secrètement, allait prier parfois au grenier.

Ses mortifications étaient extraordinaires. Sa charité la rendait victime pour les péchés des autres. Elle choisissait les aliments les plus communs, y mêlait des cendres, ou des poudres amères dont elle faisait provisions. Le vendredi, elle ne faisait qu'un repas.

Son lit était le plancher, avec un billot pour chevet. Elle dérobaît à ses nuits, déjà si courtes, de longues heures d'oraison. Elle portait secrètement, nuit et jour, un bonnet hérissé d'épingles au-dedans. Surprise par une de ses compagnes, elle répondit aimablement: "Ça ne me fait pas plus de mal qu'un oreiller de plumes."

Elle priait comme un ange. Un vénérable sulpicien l'appelait "la petite Geneviève du Canada." Pour conjurer les malheurs qui menaçaient souvent la colonie, il suffisait dit-on que la Sœur Bourgeois se mit devant, à genoux.

La vénérable mère venait d'atteindre sa 79^e année. Toute sa vie, elle n'avait vécu que de charité, elle voulut être charitable jusque dans sa mort.

La Sœur maîtresse des novices était à l'extrémité; toute la communauté se réunissait dans la chambre de la mourante pour les prières des agonisants. On entendit la Sœur Bourgeois s'écrier avec humilité: "Ah! bon Dieu, que ne me prenez-vous, moi qui ne suis bonne à rien, inutile dans cette maison, tandis que cette pauvre sœur peut encore rendre de grands services!" A l'instant, Dieu l'exauça. La malade se trouva mieux, le lendemain, et la Mère Bourgeois se trouva plus mal.

Comme son Divin maître, elle voulait mourir sur la croix, appelait la souffrance; elle ne demandait d'autre consolation pour les dernières heures de sa vie.

A ses filles en pleurs, elle donna sa dernière bénédiction, ses derniers conseils. Plus l'heure de la délivrance approchait, plus il y avait de paix et de sérénité dans son âme.

Le douzième jour de sa maladie, elle reçut avec une ferveur angélique les derniers sacrements; elle tomba dans une paisible agonie de trois heures, puis s'endormit doucement du sommeil des prédestinés, dans la quatre-vingtième année de son âge, et la quarante-septième depuis son arrivée à Ville-Marie.

LA MAISON D'ÉCOLE

Nous croyons qu'une causerie sur la maison d'école serait parfaitement à sa place dans ce numéro de "L'Enseignement Primaire".

Nous traiterons donc brièvement de la "construction de la maison d'école," du site de la maison d'école", et du "chauffage de la maison d'école".

Nous tenons compte du fait que, dans notre province, il faut construire nos maisons d'habitations en vue de la très grande différence de température que nous subissons dans les différentes saisons. L'un des premiers soins sera donc de faire une maison chaude qui nous protégera contre les froids de l'hiver, et qui, pareillement, sera habitable confortablement dans les autres saisons.

Les meilleurs matériaux de construction sont le bois et la brique.

Les architectes du Département de l'Instruction publique fournissent des plans de maison d'école que l'on fera bien de consulter, et on suivra avec soin, les instructions qui y sont attachées.

Ces plans sont fournis gratuitement, et la construction d'une maison faite conformément à leurs données ne coûte pas plus cher qu'une maison bâtie sans méthode.

Le choix du site et de la maison n'est pas indifférent: on évitera le voisinage de toutes causes d'insalubrité—marais, eaux stagnantes, boucheries, cimetières, écuries, etc. . . .

On fera le choix d'un terrain perméable et bien drainé.

Le voisinage d'une rivière qui ne dégage pas trop d'humidité sera agréable et utile.

Un bosquet, un rideau de beaux arbres, pourvu qu'ils n'empêchent pas la distribution abondante de l'air et de la lumière, seront un bon entourage pour l'école.

La maison d'école sera construite sur le versant moyen d'une colline qui l'abrite contre les grands vents d'est, si commun ici, à l'automne, et permettra à la lumière du soleil de l'envelopper durant la plus grande partie de la journée.

Dans nos écoles de campagne, on n'a pratiquement recours qu'à un seul système de chauffage: le chauffage central par le poêle à bois.

Ce poêle sera placé de telle sorte qu'il puisse distribuer sa chaleur dans toutes les parties de la classe.

De même que pour la lumière trop vive du soleil, on protégera les enfants placés près du poêle contre la radiation trop vive de la chaleur. On obtiendra ce résultat en interposant une toile métallique entre le poêle et les élèves.

On devra éviter de surchauffer la classe: une chaleur trop vive congestionne le cerveau et alourdit la tête.

Une température de 60 degrés est tout-à-fait suffisante.

J.-G. PARADIS, M. D.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 15 Septembre 1914.

ENSEIGNEMENT DU DESSIN

— I —

En vertu d'une résolution du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique en date du 9 mai 1912, sanctionnée par arrêté ministériel du 19 juin 1912, le dessin est maintenant une des branches *éliminatoires* du programme d'examen pour l'obtention des divers brevets d'enseignement.

Il est alloué 10 points à l'épreuve du dessin, et les candidats doivent conserver au moins 5 points sur cette matière, dont l'importance est ainsi reconnue.

— II —

Pour l'octroi des primes de succès dans l'enseignement général, il sera désormais tenu compte aussi, des résultats obtenus en dessin.

— III —

Le dessin doit être enseigné à tous les élèves sans exception, même à ceux qui ne savent encore ni écrire ni lire.

Cet enseignement doit être donné, aux différents degrés, conformément aux PROGRAMME, DIRECTIONS et RECOMMANDATIONS officiels ci-dessous.

BOUCHER DE LABRUERE
Surintendant.

PROGRAMME

(Adopté par le Comité catholique, le 25 septembre 1913.)

“Le bon maître devra proposer plus qu'imposer, suggérer plus que corriger, encourager plus que critiquer, se régler sur l'allure de ses élèves et s'adapter à leur mesure. Par cette voie seule, il atteindra les esprits et il saura vivifier les éléments que le programme met à sa disposition”.

Ire ANNEE

(Cours élémentaire)

- 1.—Crayonnages libres, spontanés ou suggérés, faits en classe ou hors la classe, (suggérer des motifs simples et familiers).
- 2.—Tracés rapides d'entraînement de la main.
Exercices d'observation. (appels à l'esprit d'initiative).
Silhouettes, d'après nature, d'objets usuels très simples.

- 3.—Arrangements décoratifs élémentaires *imaginés*. (alignements et combinaisons au moyen de menus objets: bâtonnets, boutons, fèves, feuilles etc. Puis, copies de ces combinaisons, au crayon ordinaire ou aux crayons de couleurs).
Notions pratiques sur la couleur: (a) diversité des couleurs; (b) couleurs primaires (au moyen d'objets, de papiers, de laines, etc, de couleur).

2me ANNEE

(Cours élémentaire)

- 1.—Crayonnages libres, spontanés ou suggérés, faits en classe ou hors la classe. (suggérer des motifs ou des scènes simples déjà vus ou décrits).
2.—Tracés rapides d'entraînement de la main.
Exercices d'observation. (appels à l'esprit d'initiative).
Silhouettes, d'après nature, d'objets usuels très simples.
3.—Arrangements décoratifs élémentaires *imaginés*: répétitions suivies et répétitions renversées.
Notions pratiques sur la couleur: couleurs binaires.

3me ANNEE

(Cours élémentaire)

- 1.—Dessins libres et dessins suggérés de scènes simples, vues ou décrites.—Croquis explicatifs de leçons de choses, de géographie, etc.. (en classe ou hors la classe).
2.—Tracés rapides d'entraînement de la main.
Exercices d'observation et de contrôle. (appels à l'esprit d'initiative).
Dessins d'après nature: (a) d'objets usuels très simples; (b) d'échantillons empruntés au règne végétal ou animal; (c) de draperies.
3.—Dessins de mémoire, de motifs ou d'objets dessinés préalablement.
4.—Arrangements décoratifs élémentaires *imaginés*: répétitions alternées.
Notions pratiques sur la couleur: tonalités.

4me ANNEE

(Cours élémentaire)

- 1.—Dessins libres et dessins suggérés de scènes vues, décrites ou lues.—Croquis explicatifs de leçons de choses, de géographie, d'histoire, etc.. (en classe ou hors la classe).
2.—Tracés rapides d'entraînement de la main.
Exercices d'observation et de contrôle. (appels à l'esprit d'initiative).
Dessins d'après nature: (a) d'objets usuels très simples; (b) d'échantillons empruntés au règne végétal ou animal; (c) de draperies.
3.—Dessins de mémoire, de motifs ou d'objets non dessinés précédemment.
4.—Arrangements décoratifs élémentaires *imaginés*: répétitions symétriques.
Notions pratiques sur la couleur: (a) nuances; (b) harmonies analogiques.

5me ANNEE

(Cours intermédiaire)

- 1.—Croquis géométraux cotés, d'après nature et à main libre: (a) de solides géométriques; (b) d'objets usuels simples; (c) d'échantillons empruntés à l'industrie. (élevations de face ou de côté, d'abord; puis plans horizontaux faciles).
2.—Dessin géométrique au tableau. (Tracés élémentaires, au tableau, au moyen de la règle, de l'équerre, du compas et du rapporteur).

- 3.—Exercices d'observation et de contrôle.—Phénomènes perspectifs.
Dessins *d'après nature*: (a) d'objets usuels simples; (b) d'échantillons empruntés au règne végétal ou animal; (c) d'éléments de paysage *en arrière-plans*.
- 4.—Dessins et croquis de mémoire.
- 5.—Dessins libres et dessins résumant des récits et des leçons.—Illustrations de devoirs.
(en classe ou hors la classe).
- 6.—Arrangements décoratifs élémentaires *imaginés*: stylisation.
Notions pratiques sur la couleur: (a) couleurs complémentaires; (b) harmonies contrastantes.

6^{me} ANNEE

(Cours intermédiaire)

- 1.—Croquis géométraux cotés, *d'après nature et à main libre*. (élevations, plans et coupes).
"Projets" géométraux imaginés.
- 2.—Dessin géométrique au tableau, et (facultativement) sur papier.
Notions intuitives sur l'emploi industriel des principales moulures.
- 3.—Exercices d'observation et de contrôle.—Phénomènes perspectifs.
Dessins *d'après nature*: (a) d'objets usuels isolés ou groupés; (b) d'échantillons empruntés au règne végétal ou animal; (c) d'éléments de paysage *en avant-plans*.
- 4.—Dessins et croquis de mémoire.
- 5.—Dessins libres et dessins résumant des récits, des lectures, des leçons.—Illustrations de devoirs. (en classe ou hors la classe).
- 6.—Arrangements décoratifs élémentaires *imaginés*: convenance et adaptation.
Notions pratiques sur la couleur: couleurs ternaires et teintes neutres.

7^{me} et 8^{me} ANNEE.

(Cours supérieur)

- 1.—Croquis géométraux cotés.
"Projets" géométraux imaginés.
- 2.—Dessins géométriques au tableau et sur papier. (mises au net, à l'encre, d'après échelles, et à l'aide d'instruments, de croquis cotés faciles, *relevés d'abord à main libre, par l'élève lui-même*.
Notions sommaires sur les plans topographiques et les cartes.
- 3.—Exercices d'observation et de contrôle.—Perspective d'observation.
Dessins *d'après nature*: (a) d'objets usuels isolés ou groupés; (b) d'échantillons empruntés au règne végétal ou animal; (c) de paysages; (d) du modèle vivant vêtu.
Dictées de dessins.
- 4.—Dessins et croquis de mémoire.
- 5.—Dessins libres et dessins d'après des thèmes familiers proposés.—Illustrations de devoirs. (en classe ou hors la classe).
- 6.—Arrangements décoratifs *imaginés*: convenance et adaptation.
Notions pratiques sur la couleur: propriétés optiques des couleurs.
Pratique de l'aquarelle et du lavis.
- 7.—(Facultativement). Notions élémentaires: (a) sur les arts industriels; (b) sur l'art décoratif appliqué à l'industrie; (c) sur les caractères distinctifs des principaux styles; (d) sur les arts du dessin.

DIRECTIONS GENERALES

L'Enseignement du dessin, à l'école primaire a pour but :

1.—De faire acquérir des connaissances et des pratiques techniques, utiles à tous et indispensables aux carrières industrielles, aux métiers et aux travaux manuels.

2.—D'aider aux autres études, en y collaborant et en se mêlant intimement à la vie intellectuelle de l'école.

3.—De contribuer à la formation intégrale: (a) en développant *distinctement* l'esprit d'observation et d'initiative, l'imagination et le jugement; (b) en épurant le goût et en disciplinant les habitudes de méthode et de précision; (c) en affinant l'œil et en assouplissant la main.

Pour atteindre ces fins, les moyens suivants ont prouvé leur spéciale efficacité:

1.—Amener graduellement à mieux voir, exprimer et retenir les formes et les couleurs telles qu'elles PARAISSENT OU POURRAIENT PARAÎTRE: (a) par l'observation et la représentation *directe* du modèle-nature; (b) par des travaux d'imagination, des résumés graphiques de leçons et des illustrations de devoirs; (c) par des dessins de mémoire.

2.—Apprendre à lire, écrire et utiliser les formes telles qu'elles SONT OU POURRAIENT ÊTRE: (a) par des croquis et des "projets" géométraux cotés (élevations, plans et coupes) *d'objets réels ou imaginés*; (b) par des esquisses de patrons divers, réalisables dans les travaux manuels ou dans les travaux à l'aiguille.

3.—Familiariser avec le maniement de la règle, de l'équerre, du compas et du rapporteur: (a) par des tracés précis de constructions géométriques; (b) par la mise au net exacte, d'après échelles variables, de croquis cotés relevés d'abord à vue et à main libre, ou imaginés par l'élève lui-même.

4.—Initier aux lois premières de la décoration et de l'harmonie des couleurs, par des applications usuelles de ces lois.

Ces moyens sont les moyens mêmes du Programme, c'est-à-dire la "METHODE". Par suite l'enseignement ne devra jamais les perdre de vue.

Toutefois, la plus large initiative est laissée au personnel quant aux applications des divers genres d'exercices: question de ressources, de milieux, de besoins particuliers.

RECOMMANDATIONS.

1.—Les leçons de dessin devront, dès le commencement de l'année scolaire, être données chaque semaine, à tous les élèves, durant les heures réglementaires des classes.

2.—Chacun des exercices du Programme devra recevoir, régulièrement, sa due part d'attention et de pratique.

3.—Tous les travaux graphiques devront avoir pour base *directe* la forme réelle ou la forme imaginée. (*pas de copies de gravures*).

Ils seront exécutés à main libre (exception faite pour les dessins géométriques).

Ils pourront être *sommairement* colorés et ombrés.

4.—Chaque mois, un dessin de chaque élève devra être gardé dans les archives de chaque école, pour être transmis, *quand demandé*, au Département de l'Instruction publique.

Ces derniers dessins seront exécutés sur papier non ligné et de format approchant 7 x 10 pouces. (Ils n'auront pas moins de 4 à 6 pes de plus grande dimension.)

5.—*Dans toutes les divisions, DEUX HEURES AU MOINS, devraient être consacrées, chaque semaine, à l'enseignement du dessin. Ces deux heures seraient réparties dans trois leçons aux degrés élémentaires, et dans deux leçons aux degrés intermédiaire et supérieur.*

6.—*Dans les cours préparatoires aux écoles techniques, aux carrières industrielles et aux travaux manuels, on multipliera tout spécialement les exercices de croquis et de projets géométraux cotés, ainsi que les exercices de dessin géométrique.*

(Non Officiel)

QUELQUES BONNES ET PEU COUTEUSES PUBLICATIONS
DE DESSIN ELEMENTAIRE (à l'usage des Maîtres):

- A—L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN, par Edmond Potier. (Un volume illustré: 0 fr. 90 — 18 sous—*Conseils excellents aux instituteurs*).
- B—LE DESSIN A L'ECOLE PRIMAIRE, par G. Quénioux et V. Lacaze. (Un vol. illustré: 1 fr. 25—25 sous—*Recueil illustré de nombreux exercices suggestifs*).
(Ces deux ouvrages: librairie Hachette, 79, Brd St-Germain, Paris.)
- C—COURS DE PERSPECTIVE D'OBSERVATION, à l'usage des aspirants aux brevets, par A. Legrand. (Un vol. illustré: 1 fr.—20 sous—*Etude de la perspective d'observation*).
- D—LE CROQUIS COTE AUX EXAMENS DES BREVETS, par A. Legrand. (Un vol. illustré: 1 fr. 50—30 sous—*Etude des croquis cotés géométraux*).
- E—METHODE VAN MOE. (Cahiers de dessin Nos 1 à 14); chaque cahier: 0 fr. 10 — 2 sous—*Etudes d'éléments géométraux et d'arrangements décoratifs*.
(Les trois ouvrages C D E: librairie Vuibert, 63, Brd St-Germain, Paris.)
- F—INITIATION A LA COMPOSITION DECORATIVE, par C. Patissier. (Un vol. illustré en couleurs: 2 frs. 75—55 sous—*Composition décorative et notions pratiques sur l'harmonie des couleurs*)—chez Fernand Nathan, libraire, 18 rue de Condé, Paris.
- G—AUSSI, LES ARTICLES SUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN, parus. depuis le mois d'octobre 1912, dans "l'Enseignement primaire".

CHS-A. LEFEVRE

Directeur de l'Enseignement du Dessin



METHODOLOGIE

LA REDACTION A LA PETITE ECOLE

Préparer oralement le devoir par une conversation avec les élèves devant l'image.

Le Maître.—Mes enfants, regardez bien attentivement cette image



pendant quelques instants, puis nous allons causer ensemble sur ce qu'elle représente.

(*Laisser aux élèves quelques instants pour observer.*)

Pourriez-vous nous dire, Joseph, où se passe la scène représentée ?

Joseph.—Monsieur, la scène se passe dans une cuisine, à la campagne.

Maître.—Oui, mais ne voyez-vous pas quelque chose qui puisse vous faire deviner si c'est au Canada ?

Joseph.—M., je crois que ce n'est pas au Canada, car il n'y a pas de poêle et le feu se fait dans la grande cheminée, comme dans les *vieux pays*.

Maître.—Est-ce que nous n'avons pas aussi des cheminées semblables au Canada ?

Joseph.—Oui, M., dans les fournils.

Maître.—Pourquoi n'avons-nous pas conservé l'usage de ces cheminées dans le Canada ? Voyons, Auguste ?

Auguste.—M., je pense que ces grandes cheminées laissent perdre trop de chaleur ; pour nos hivers rigoureux, les poêles chauffent bien mieux les maisons.

Maître.—C'est bien cela. Maintenant, dites un peu en détail les choses que vous voyez dans cet intérieur ; commencez à droite.

Auguste.—M., on voit le long du mur, sous la fenêtre, un banc grossier sur lequel il y a plusieurs ustensiles de cuisine. Sur la tablette de la fenêtre, il y a un petit bouquet de fleurs dans un flacon de verre.

Maître.—Très bien Edouard continuez, au fond à droite, que voyez-vous ?

Edouard.—M., dans le coin, entre la cheminée et le mur de droite, on voit le rouet, puis à côté, un peu en avant, il y a une grande chaise à bras sur le dos de laquelle est jeté un tapis ou un grand morceau de linge, on ne voit pas bien.

Maître.—C'est vrai ; et devant la chaise ?

Edouard.—M., il y a, sur le plancher, une cuve aux trois quarts remplie d'eau.

Maître.—Bien, maintenant, Paul, dites ce que vous voyez en considérant la cheminée.

Paul.—M., il n'y a qu'un peu de feu, qui ne jette pas beaucoup de lumière car le fond est tout noir.

Maître.—Vous avez raison ; mais en haut de la cheminée ?

Paul.—Il y a la corniche sur laquelle sont différents objets qui servent tous les jours ; puis on voit le fanal accroché au mur à gauche.

Maître.—Et en bas, du même côté quelles choses voyez-vous encore ?

Paul.—M., il y a une table ronde, recouverte d'un tapis qui retombe tout autour, et sur lequel on peut voir un gros livre et quelques petits objets.

Maître.—Pourriez-vous dire si le tapis est rond comme la table ?

Paul.—Non, monsieur, il est carré, car en retombant il forme des grandes pointes qui touchent presque le plancher.

Maître.—Y a-t-il encore un autre meuble ?

Paul.—Oui, M., une grande chaise, entre la table et le mur du fond, près de la cheminée.

Maître.—Et au pied de la table, sur le plancher ?

Paul.—Il y a un cruchon, contre lequel est appuyé un bassin posé sur un côté, puis un linge pour essuyer.

Maître.—Très bien, nous avons vu à peu près toutes les choses à présent, Joseph va nous parler des personnes.

Joseph.—On voit une femme et quatre enfants.

Maître.—Oui, mais, votre réponse est un peu trop sèche, ce n'est pas intéressant. Voyons, cette femme est-elle la mère de famille, une étrangère, ou n'importe qui ? regardez-la bien

Joseph.—Monsieur, je crois que c'est la *mère*, car elle est vieille.

Maître.—Bien, c'est plus intéressant, et puis où est-elle ? que fait-elle ?

Joseph.—M., elle est assise sur la chaise près de la table ronde; elle travaille à de la couture.

Maître.—Est-ce qu'elle n'a pas l'air d'être un peu frileuse ?

Joseph.—Oui, M., sa chaise est entre la table et la cheminée, on dirait qu'elle ne veut pas être trop loin du feu.

Maître.—Voyez-vous, avec tous ces détails, nous la connaissons mieux qu'en disant seulement comme vous disiez tantôt "on voit *une femme*."

Maître.—Auguste va nous parler des enfants. Voyons, Auguste ?

Auguste.—Monsieur, ils sont quatre, deux petits garçons et deux petites filles.

Maître.—Oui, et que font-ils ?

Auguste.—Les petits garçons jouent avec un petit bateau qu'ils font voyager sur l'eau de la cuve; les petites filles s'amuse à regarder aller le petit bateau.

Maître.—Mais vous n'avez pas dit dans quelle parterre sont tous ces enfants ?

Auguste.—M., ils sont presque tous à genoux sur le plancher autour de la cuve, il y a un petit garçon qui est assis un peu de côté et qui se tient à deux mains au bord de la cuve.

Maître.—Et par quel moyen font-ils avancer le bateau ? Voyons Joseph ?

Joseph.—Monsieur, les deux petits garçons soufflent dessus à tour de rôle pour le faire aller et venir d'un bord à l'autre de la cuve.

Maître.—C'est bien cela. Maintenant, pourriez-vous me dire d'où vient ce petit bateau ?

Joseph.—M., je pense que c'est le petit garçon de gauche qui l'a fait.

Maître.—Oui . . . ? Et comment le savez-vous ?

Joseph.—Je crois qu'il s'est servi pour le faire, du couteau que l'on voit à côté de lui sur le plancher.

Maître.—Bon! voilà qui est bien trouvé. Vous voyez, comme en réfléchissant à tout ce qu'on voit, on peut trouver bien des choses que ne trouve pas celui qui ne réfléchit pas. C'est comme si l'on entendait parler quelqu'un qui raconte bien. Je pense que vous comprenez tous très bien maintenant cette jolie gravure; je suis certain qu'en fermant vos yeux et en pensant, vous la voyez encore comme une image dans votre esprit. Alors vous êtes capables de faire une bonne petite rédaction sur le sujet. Mais, pour vous aider un peu, je vais vous donner un canevas que vous allez prendre par écrit.

CANEVAS.—Lieu où se passe la scène—Est-ce au Canada? pourquoi?
—Les différentes choses que l'on voit, la grande cheminée—avantage du poêle au Canada—charme des anciens foyers.—meubles—Les personnes
—Ce que fait la grand'mère, la place qu'elle occupe—Les enfants—à quoi ils sont occupés—Comment vous trouvez cette scène?

Voici quelque chose dans le genre de ce que pourraient faire les élèves:
—Je viens de voir une jolie gravure. La scène représentée se passe dans une grande cuisine de campagne à la mode des vieux pays, où le feu se fait encore dans la grande cheminée. Ici, au Canada, les hivers longs et rigoureux nous ont obligés à employer les poêles qui conservent mieux toute la chaleur dans la maison. Mais on trouve encore la grande cheminée dans les fournils, et c'est bien agréable de voir flamber un bon feu de branches et de rondins sous le grand chaudron pendu au-dessus du foyer.

Tout ce que l'on voit sur l'image rayonne autour de la grande cheminée qui semble la partie importante de la maison. Une fenêtre percée dans le mur de droite laisse entrer la lumière; un bouquet de quelques petites fleurs des champs dans un flacon de verre orne la tablette du châssis. Au-dessous, le long du mur, est un grand banc grossier sur lequel sont rangés quelques ustensiles de cuisine. Dans le coin, entre la cheminée et le mur, est serré le vieux rouet qui file la bonne laine des moutons avec laquelle sont tricotés les bas pour toute la famille. Sur la corniche de la grande cheminée, on voit divers objets d'un usage de tous les jours, et à gauche le fanal accroché au mur.

Au côté droit du foyer, est une grande chaise à bras sur le dos de laquelle est jeté un tapis et devant cette chaise, sur le plancher, une cuve aux trois quarts remplie d'eau. Quatre bonnes figures joyeuses d'enfants sont groupées autour de cette cuve: ce sont celles de deux petits garçons et de deux petites filles qui s'amuse avec un petit bateau à voiles que le plus grand des garçons a taillé avec son couteau jeté près de lui sur le plancher. Les petites filles regardent avec plaisir et avec surprise le petit bateau qui va et vient sous le souffle des deux garçons. De l'autre côté du foyer est une table ronde couverte d'un tapis sur laquelle on voit un gros livre et

quelques petits objets; en avant de la table sur le plancher est un cruchon, puis un bassin et un linge destiné à essuyer. Entre la table et le coin gauche de la cheminée, pas trop loin du petit feu, la grand'mère frileuse, fait de la couture et contemple d'un air calme et tranquille les enfants qui s'amusent. Leur joie enfantine lui rappelle ses jeunes années. L'ensemble et la disposition de tous ces détails font un tableau charmant et l'artiste nous fait apprécier et goûter le bonheur du foyer.

Dans la correction, on ne sera pas trop exigeant; les élèves n'auront évidemment pas tous le même succès, mais tous auront au moins quelque chose de bon. C'est-là ce qu'il faudra d'abord trouver pour chacun, et après l'avoir loué, on pourra souligner les points faibles, faire corriger afin d'arriver à mieux une autre fois.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA METHODE NATURELLE.

How many persons do you see in the picture? I see one person in the picture.

Who is the person that you see in the picture? She is a little girl.

Is she sitting or standing? She is standing.

Where is she standing? She is standing before a washstand.

On what is she standing? I don't know what she is standing on.

Is she standing on the floor? No, she is not standing on the floor.

Can you say of what the thing on which she is standing is made? I think it is made of thick cloth or carpet, and stuffed with straw.

What shape is it. It is oval or better still elliptical in shape.

Is it thick or thin? It is very thick.

How thick do you think it is? I think it is about a foot thick.

At the top what do you see sticking out from each end? At the top, I see sticking out from each end a piece of the stuff of which the thing is made.

What do you call the pieces which are sticking out. I don't call them anything, I don't know their name.

If what the little girl is standing on was a face what would the pieces sticking out be? They would be ears.

That that is what they are called: they are ears or lugs.

What the girl is standing on is a *hassock*.

Now can you tell what a hassock is? Yes, it is easy now. A hassock is a thick mat or hard cushion.

Why is the little girl standing on a hassock. She is standing on a hassock that she may be able to use with comfort the basin on the washstand.

Can't she use the basin with comfort without having a hassock under her feet? No she can't use the basin with comfort unless she has a hassock or something else of the same height under her feet.

Why does she need something under her feet to be able to use the basin with ease.

She needs something under her feet because she is only a little child and the basin is on a high washstand, a washstand for a grown-up person.

On what should the basin be that she might use it while standing on the floor? It should be on a low washstand or on a child's washstand.

How is the child standing with respect to you? She is standing with her back to me.

If she is standing with her back to you, you cannot see her face, can you? Oh, yes though she is standing with her back to me I can see her face.

How can you see her face if her back is to you? On the wall in front of the little girl there is a looking-glass, and in it I see the little girl's face.

Do you really see the child's face in the glass? No, I don't really see the child's face in the glass, but I see the reflection of her face which is almost the same thing.

Is the little girl dressed? She is partly dressed.

What has she on? She has on shoes, stockings, garters, a petticoat and waist, and a ribbon in her hair.

What are garters worn for? They are worn to keep up the stockings.

How is her waist fastened on? It is buttoned at the back.

How many buttons do you see? I see two buttons.

How is her petticoat kept on? I think it is tied at the waist.

What color are her shoes and stockings? They are black.

What color are her waist and petticoat? They are white.

What color is her hair? It is fair.

What color is the ribbon in her hair? It is white,

Are her arms bare or covered? They are bare.

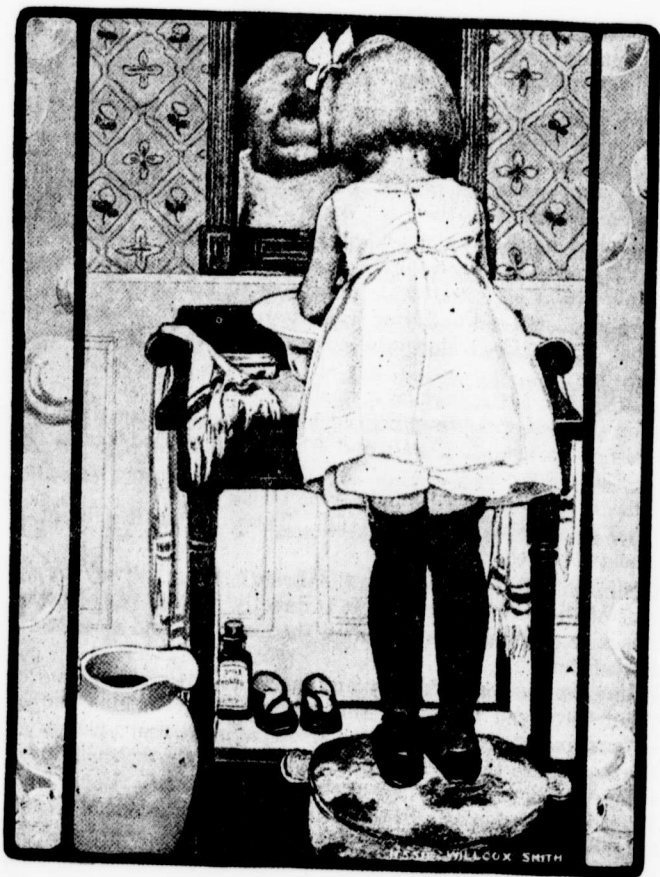
From where are they bare? They are bare from the shoulders down.

What is the girl doing? She is washing her hands.

To wash one's hands what does one require? To wash one's hands one requires a basin, water, soap, and a towel or cloth.

Has the girl in the picture all the things you mentioned? I think she has.

Mention the things which you are sure she has? Well, she has a basin and towels for I see them.



Why do you think she has soap? I think she has soap because, on the left-hand corner of the washstand, I see a soapdish.

Why do you think, she has water? In the first place it is extremely difficult to wash without water and in the second on the floor close to the washstand there is a jug.

Do you know what kind of soap the little girl is using? No, I have not the least knowledge of the kind of soap she is using.

Well, as the picture is an advertisement of the manufacturers of Ivory Soap, the great merit of which is that it floats, at least so they say,

what kind of soap do you imagine the child is using? She is most certainly a very mean little girl if she is not using Ivory Soap.

At what is the little girl looking? She is looking at her hands I think, or perhaps she may be admiring the floating Ivory Soap.

What kind of washstand is it at which the child is standing? It is a very common washstand; an old-fashioned washstand.

Describe it.—It is a short narrow table with a drawer. Along the edge of the top, on the side nearest the wall there is a board, about from four to inches high, fastened to the back of the table. At each end there is a thing to hold towels. At about a foot from the floor there is a shelf supported by the legs of the washstand.

Don't say at each end there is a thing to hold towels; say: at each end there is a towel-rod or better still a towel rack, or a towel-holder.

What is the board along the edge of the top? It is the back of the washstand.

Of what use is the back of a washstand? It serves to prevent things placed on the washstand from being pushed on to the floor when the washstand is not up against a wall, and from being pushed against the wall when it is.

What color is the washstand? It is black.

What is there on the washstand. There are on it a basin, a soap-dish, and two towels.

Where on the washstand is the basin? It is halfway between the two ends of the washstand. Or. It is directly in front of the little girl.

Where is the soap-dish? It is on the girl's left and close to the back of the washstand.

Where are the towels? They are one on each towel-holder.

What have you to say of the towels? They are fine fringed linen towels, bordered at each end with a narrow, a broad, and a narrow stripe.

On the shelf of the washstand what is there? On the shelf of the washstand there is a bottle and a pair of child's strap-shoes.

What is in the bottle? In the bottle there is shoe-polish.

On the floor what do you see? On the floor I see a jug.

What is a jug? A jug is a vessel, usually of earthen-ware, stoneware, porcelain, glass, or metal, used for holding and conveying liquids; a pitcher.

Of what is the jug in the picture made? It is made of the same substance as the basin? I suppose.

And of what is the basin made? I imagine it is made of the same substance as the jug.

To say that the jug is of the same substance as the basin and then that the basin is of the same substance as the jug are not answers to my questions. Perhaps they are not answers to your questions but they are the only answers I know.

Since you don't know I will tell you, the jug and basin are both made of stoneware.

Do you know what stoneware is? No, I have not the slightest idea of what stoneware is.

Since you don't know what stoneware is I shall have to tell you. Stoneware is a common species of glazed potter's ware, made from a composition of clay and flint. Flint is one of the hardest of stones. The English term of comparison for anything very hard is flint; thus we say: "His heart was as hard as flint; :*'flint-hearted'*".

With what is the wall behind the washstand covered? From the floor to the lower part or edge of the mirror-frame it is covered with wood and from the line where the wood stops it is covered with wall-paper.

Is the wood from the floor to the looking-glass, plain boards nailed to the wall. No, it is not plain boards nailed to the wall.

What do you call the wood-work shown in the picture? I don't know what to call it? As you don't know, I will tell you: we call it panelling. We say that the lower part of the wall is panelled. A panel is a sunken portion surrounded by a border.

How many panels or parts of panels do you see? I see parts of three panels.

Describe the picture in one brief sentence. The picture shows a child washing its hands.

Describe the picture adding one detail. It shows a child, a little girl, washing her hands.

Add another detail. It shows a little girl, partly, dressed washing her hands.

Add one more detail. It shows a little girl, partly dressed, standing on a hassock, washing her hands,

Give the reason for standing on a hassock. It shows a very little girl, partly dressed, standing on a hassock, before a high washstand, washing her hands.

Add another detail. It shows a very little girl partly dressed, standing on a hassock, before a high, old-fashioned washstand, washing her hands.

Add another detail. It shows a very little girl, partly dressed, standing on a hassock, before a high old-fashioned washstand, washing her hands in a basin.

Add another detail. It shows a very little girl, partly dressed, standing on a hassock, before a high old-fashioned washstand, washing her hands in a basin of water with Ivory Soap, the soap that is said to float.

Leçons modèles de Grammaire (1)

LE NOM PROPRE ET LE NOM COMMUN

Partie de l'Élève

Jean(1) est mon nom, mais ce n'est pas celui de mon voisin; il s'appelle *Charles*(2). *Jean*(1) est un nom qui n'appartient qu'à certains enfants; il leur est propre. C'est un NOM PROPRE.

Mais *Jean*(1), *Charles*(2) et aussi *François*, *Louise*, sont tous des *enfants*: *enfant* est le nom qui leur convient à tous, ce nom leur est commun. C'est aussi un nom, mais un nom commun.

Minet est le nom propre d'un chat. *Mimi* est le nom d'un autre chat; *chat* est le nom commun à tous les chats.

Beaumont(3) est le nom de mon village, *Charlesbourg*, *Laprairie* sont aussi des villages; *village* est leur nom commun.

REGLES A APPRENDRE

La nom particulier d'une personne, d'un animal ou d'une chose est son NOM PROPRE:

Pierre, Louis, Médor, Ottawa, Canada.

Un nom propre commence par une lettre majuscule.

Le nom qui convient à toutes les personnes, à tous les animaux et à toutes les choses de la même espèce est leur NOM COMMUN: enfant, garçon, chien, ville, pays.

(1) L'élève dira son nom—2. L'élève dira le nom de son voisin ou de sa voisine—3. L'élève dira le nom de son village ou de sa ville.

EXERCICES SUR LA LEÇON.—(Oral.) 1—Nommez six noms propres de camarades, trois de chevaux et trois de villes.

2.—Copiez les noms du texte suivant, et dites s'ils sont *propres* ou *communs*:

Le papa de Léon l'a mené à la gare. Un train va partir pour Québec; la locomotive siffle, le petit garçon regarde.

Partie du Maître

Quel est votre nom?—Quel est le nom de votre voisin de droite?—de votre voisin de gauche? Ainsi le nom *Jean*, qui vous appartient, n'appartient pas à votre voisin, puisqu'il s'appelle *Charles*.

Une chose qui appartient à quelqu'un est sa *propriété*: on dit que cette chose lui est *propre*.

Vous avez tous un nom qui est *propre* à chacun de vous, c'est le *nom propre* de chacun de vous.

Jean, Charles, François, Louise sont des *noms propres*.

Mais si une personne vous rencontre dans la rue, elle ne connaît pas toujours vos noms propres. Elle vous dit, par exemple: *Bonjour, mes enfants*. Si elle vous crie: *Venez, enfants*, vous allez tout près d'elle, parce que votre nom est aussi *enfant*; mais ce nom appartient à vous tous, il n'est plus propre à l'un de vous; il est *commun* à tous; *enfant* est un *nom commun*.

Le mot *homme* est-il un nom propre ou un nom commun?—Le mot *soldat*?

Dans la Lecture, nous avons déjà parlé de *Médor*; les personnes qui ne connaissent pas le nom de cet animal peuvent-elles l'appeler *Médor*?—par quel nom le désignent-elles?—Le nom *chien* est le nom de *Médor*, mais aussi de tous les animaux qui lui ressemblent; c'est un nom commun.

(1) Tirées de la *Nouvelle Méthode de Langue française* (d'après la Méthode Brunot et Bony), adaptée aux écoles catholiques du Canada et approuvée pour la province de Québec par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique (par Magnan et Tremblay).—La Cie J.-A. Langlais & Fils, éditeur, Québec.

Nous habitons A. . . . , mais les voyageurs qui arrivent ici sans connaître le nom A. . . . , disent: C'est un *village*; ils disent aussi *village* pour B. . . . , pour C. . . . , qui sont voisins de notre paroisse; *village* est aussi un nom commun.

On voit donc qu'il y a deux espèces de noms: le nom *propre* et le nom *commun*.

EXERCICES SUR LA LEÇON. 1.—Jules, Paul, Georges, Emile, Charles, Pierre ou Berthe, Rose, Marie, Justine, Angèle, Hélène.

—Coq, Grise, Blond.

—Québec, Trois-Rivières, Montréal.

2.—*Papa*, nom commun; *Léon*, nom propre; *gare*, nom commun; *train*, nom commun; *Québec* nom propre; *locomotive*, nom commun; *garçon*, nom commun.

MA PREPARATION DE CLASSE

EXQUISSES DE LEÇONS (Cours élémentaire 1er degré.)

HISTOIRE DU CANADA (Domination française)

CHAMPLAIN



Samuel de Champlain est le fondateur de Québec et le père de la Nouvelle-France. Il naquit à Brouage, France, en 1567. Grâce à la protection du bon roi Henri IV, Champlain visita plusieurs fois le Canada.

En 1608, il remonta le Saint-Laurent avec un navire chargé de colons, qui désiraient fonder une France nouvelle sur les bords enchanteurs du grand fleuve. Ce premier établissement fut Québec. Champlain eut à lutter contre les Iroquois, les sauvages les plus redoutables de l'Amérique. En retour, il trouva dans les Hurons des alliés fidèles.

En 1629, les Anglais s'emparèrent pour la première fois de Québec. Ce n'est qu'en 1632 que le Canada fut rendu à la France. Champlain revint au pays, et consacra le reste de sa vie au succès de son entreprise: établir sur les rives du Saint-Laurent une France nouvelle et catholique.

En 1634, Champlain envoya M. de La Violette fonder Trois-Rivières. La même année, les Pères Jésuites ouvraient un collège à Québec.

Quelques années auparavant (1615), d'autres excellents religieux, les Récollets, étaient venus s'établir à Québec dans le but de faire connaître Dieu et son Eglise aux malheureux sauvages idolâtres.

Profondément chrétien, Champlain favorisa de tout son pouvoir les efforts des Missionnaires. Il mourut pieusement le 25 décembre 1635.

QUESTIONS.—Quel titre donne-t-on à Champlain?—En quelle année fonda-t-il Québec?—Contre qui Champlain eut-il à lutter?—Qu'arriva-t-il en 1629?—En quelle année et par qui fut fondée la ville des Trois-Rivières?—Nommez les premiers religieux arrivés au Canada?—Quel était le caractère de Champlain?—En quelle année mourut-il?

GEOGRAPHIE

COMMENT ON REPRESENTE LA TERRE



Un globe

On représente la terre au moyen de GLOBES et de CARTES. Voyez, sur la première image, cette boule fixée sur un pied : c'est un *globe terrestre*.

Cette autre gravure composée de deux cercles est une carte qui, comme le globe, représente toute la terre; on nomme cette carte mappemonde.

Le globe figure la terre telle qu'elle est; la mappemonde n'est qu'un plan qui nous permet d'embrasser d'un seul regard toute la surface de la terre.

En regardant attentivement la mappemonde, nous remarquons que la surface du globe se compose de *terre* et d'*eau*, et qu'il y a *trois fois* plus d'eau que de terre.



La mappemonde

QUESTIONS.—Comment représente-t-on la terre?—Comment se compose la surface du Globe?—Y a-t-il plus d'eau que de terre?

LEÇON DE CHOSES

L'HOMME

Notre corps est, sous tous les rapports, supérieur à celui des animaux. Les animaux portent leurs regards vers la terre; nous au contraire, nous portons les nôtres vers le ciel, où est notre véritable patrie.

Notre corps se compose de la *tête*, du *tronc* et des *membres*. Il est recouvert par la *PEAU*. Sous la peau se trouve la *chair*, c'est-à-dire les *MUSCLES*. Les muscles sont rattachés aux *os* et nous permettent de faire des mouvements.



Muscles du bras



Le squelette

■ L'ensemble des os du corps s'appelle *squelette*.

NOUS AVONS CINQ SENS: la *vue*, l'*ouïe*, le *toucher*, le *goût* et l'*odorat*. L'*œil* est l'organe de la *vue*; l'*oreille* celui de l'*ouïe*; la *peau* celui du *toucher*; la *langue* celui du *goût*; le *nez* celui de l'*odorat*.



Œil



Oreille



Main

EPELLATION

EPELLATION.—Tête—tronc—membres—peau—chair—muscles—os.

COPIE.—L'homme porte ses regards vers le ciel. Notre corps se compose de la tête, du tronc et des membres. Nous avons cinq sens.

C. J. M.

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITE CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCES-VERBAL DE LA SESSION DE SEPTEMBRE 1914

Séance du 23 septembre 1914.

(Avant-midi)

PRESENTS: M. le Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Montréal; Messieurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Nicolet, de Charlottetown, de Mont-Laurier, Mgr J.-O. Routhier, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa; M. l'abbé L. Lindsay, représentant Mgr l'évêque de Pembroke; Mgr H.-O. Chalifoux, représentant Mgr l'évêque de Sherbrooke; Mgr H. Baril, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières; M. l'abbé Irénée Gervais, représentant Mgr l'évêque de Joliette; Mgr H. Têtu, représentant Mgr le vicaire-apostolique du Golfe-St-Laurent; l'honorable juge sir H. Archambault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay, M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de lettres de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Pembroke, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr E. Dugas, administrateur du diocèse de Joliette, et de Mgr Blanche, déléguant respectivement Mgr J.-O. Routhier, M. l'abbé L. Lindsay, Mgr H. Baril, M. l'abbé Irénée Gervais et Mgr H. Têtu, pour les représenter à la présente session de ce Comité.

Il est aussi donné communication d'une lettre de l'honorable juge Robidoux s'excusant de ne pouvoir être présent à la réunion et constituant M. Jules-Edouard Prévost, son représentant.

Le procès-verbal de la dernière session est adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport qui suit:

RAPPORT DU SOUS-COMITE CHARGE DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 22 septembre 1914

PRESENTS: L'honorable Dr Guerin, président *pro-tem*, M. John Ahern, M. Napoléon Brisebois, M. le Surintendant et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné l'ouvrage suivant, le seul qui lui a été soumis: "Leçons de logique", par l'abbé A. Robert, et il le recommande pour le cours académique des Ecoles normales.

(Signé) J.-J. GUERIN,
président pro-tem.

Ce rapport est adopté.

Lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski par laquelle il prie le Comité de vouloir bien agréer sa démission à titre de président et de membre du sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques, vu son état de santé.

La démission de Mgr Blais est acceptée et il est remplacé, au sous-comité des livres de classe, par Mgr l'évêque de Joliette.

Le Comité prend communication du procès-verbal suivant de la trentième session du Bureau d'examineurs pour les aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles, tenue à l'Ecole normale Laval, Québec, les 18, 19, 20 et 21 août 1914.

Présents:—Mgr Th.-G. Rouleau, président, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, l'honorable juge F.-X. Drouin, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. J.-N. Perrault et M. J.-N. Miller secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et approuvé.

Il est unanimement résolu, sur proposition de M. Ahern, appuyé par M. Magnan, d'inscrire à l'ordre du jour la résolution suivante:

"Les membres du Bureau d'examineurs des candidats à la position d'inspecteur d'écoles ont appris avec joie la nomination de M. F.-X. Drouin à la haute fonction de juge de la Cour Supérieure, et ils lui offrent leurs plus sincères félicitations et leurs meilleurs souhaits de longue et brillante carrière dans la Magistrature".

Aux séances du matin et de l'après-midi du 18 août, les membres du Bureau préparent et adoptent les questions et problèmes suivants qui seront soumis aux candidats:

Sujet de composition:—Dans des instructions que M. le Surintendant adresse aux inspecteurs à l'occasion de leur visite d'automne, il leur dit: "Comme sujet de conférence aux instituteurs et aux institutrices, j'ai choisi, cette année, le suivant: "Expliquez et développez cette pensée de Mgr Dupanloup: "Dans l'éducation, ce que fait l'instituteur par lui-même est peu de chose, ce qu'il fait faire est tout, j'entends ce qu'il fait faire librement. Quiconque n'a pas entendu cela n'a rien compris à l'œuvre de l'éducation humaine."

Veuillez exposer cette vérité pédagogique au personnel enseignant de votre district avec clarté et méthode".

Faites la conférence.

Thème anglais:—"Cours de lecture à haute voix," par l'abbé Lagacé, page 176.—"Les funérailles chez les Sauvages". Du commencement de ce chapitre jusqu'au mot "côtés".—18 lignes.

Version anglaise:—"Modern History", par Fredet, page 383. Du commencement du chapitre "Conquest of Peru", jusqu'au mot "provision".—14 lignes.

Loi et règlements scolaires:—1.—Quelles qualités doivent avoir les commissaires d'écoles?

2.—Quels sont les principaux devoirs des secrétaires-trésoriers des commissaires ou syndics d'écoles?

3.—Quels sont les principaux devoirs des inspecteurs d'écoles, tant en vertu de la loi que des règlements du Conseil de l'Instruction publique?

4.—Vérification des comptes des secrétaires-trésoriers des commissions scolaires: Quand et par qui doit-elle être faite?

Géographie:—1. (a) Quels sont les principaux établissements industriels de la province de Québec? (b) Quelles sont les régions du Canada qui fournissent la plus grande quantité des fourrures que nous exportons?

2.—(a) Quels sont les canaux qu'il a fallu construire pour rendre navigables, dans leur plus grande étendue: 1° Le St-Laurent, 2° l'Ottawa, 3° le Richelieu? (b) En remontant ces cours d'eau ainsi que le Saguenay à quels endroits peut-on respectivement se rendre?

3.—Dans quelles eaux navigerait-on, aujourd'hui, pour se rendre, par la voie la plus courte, de San-Francisco à Belgrade, Europe?

4.—Quels sont les pays limitrophes de l'Empire d'Allemagne et quels sont ceux qui touchent à la France ?

5.—Quelles sont les capitales des pays de l'Europe actuellement en guerre, et précisez leur situation de chacune de ces villes ?

Histoire.—1.—Dites ce que sont les croisades, quel en a été le nombre ? Quels pays y ont pris part ? Quelles en furent les conséquences diverses ?

2.—Faites connaître les conséquences de la découverte de l'Amérique ?

3.—Quels gouvernements furent successivement donnés au Canada, de 1763 à nos jours ? Quelles en furent les différences essentielles ?

4.—Racontez l'histoire de la découverte du Mississippi en 1673 et en 1682 ?

Arithmétique.—1.—De la somme de $8\frac{3}{4}$, $4\frac{1}{2}$, $7\frac{3}{4}$ retranchez $5\frac{1}{4}$, multipliez le reste par $\frac{2}{3}$, divisez le produit par $\frac{1}{2}$ et changez la réponse en nombre décimal.

2.—A, peut faire un ouvrage en 14 jours ; B, peut le faire en 12 jours et C en 10 jours et demi. A, travaille pendant 2 jours alors B vient à son aide et 4 jours plus tard C vient à l'aide de A et de B. Combien de jours après l'arrivée de C, l'ouvrage sera-t-il terminé ?

3.—En vendant deux terrains au même prix, je gagne sur le premier $33\frac{1}{3}\%$ et je perds $33\frac{1}{3}\%$ sur le deuxième. En somme j'ai perdu \$60. Trouvez le coût et le prix de vente de chaque terrain ?

4.—Un particulier plaça \$2,000, partie à $5\frac{1}{2}\%$ et le reste à 6% ; si son revenu total a été \$115.80, trouvez la somme placée à chaque taux ?

5.—Un agent dont la commission sur les ventes est de 3% et celle sur les achats, de 2% vend une consignation de marchandises et avec le produit, déduction faite des deux commissions, il achète des terrains pour son principal. Si la commission totale est de \$265, on demande le prix de vente des marchandises et le prix d'achat des terrains ?

Algèbre.—1.—Donnez la formule algébrique pour l'extraction de la racine cubique.

$$2. \frac{3a - 2b}{ab} + \frac{4b}{a^2 + 2ab} - \frac{3a}{ab + 2b^2} = ?$$

3.—L'âge d'un père est trois fois celui de son fils ; démontrez que quand l'âge du fils sera le double de ce qu'il est maintenant l'âge du père sera le double de celui du fils.

4.—La surface d'un certain rectangle est égale à celle d'un carré dont le côté a trois pouces de plus qu'un des côtés du rectangle. Si le petit côté du rectangle est diminué de 1 pouce et le grand côté du rectangle augmenté de 2 pouces la surface du rectangle ne subit aucun changement, on demande les côtés du rectangle et aussi le côté du carré ?

5.—Un piéton part, à midi, du village A pour se rendre au village B avec l'intention de faire le trajet en 7 heures. Après avoir parcouru les $\frac{2}{3}$ de la distance à raison de $3\frac{1}{2}$ milles à l'heure et s'être reposé pendant $1\frac{1}{4}$ heure, il s'aperçoit qu'il faudra faire le reste du chemin au taux de 4 milles à l'heure pour arriver à B à 7 heures du soir. On demande la distance de A à B ?

Géométrie.—1.—Les angles ABC et ADC du quadrilatère irrégulier sont droits ; les côtés AB, BC et CD ont respectivement 70, 80 et 84 verges. Cherchez la surface de cette figure ?

2.—Combien faudra-t-il de verges de tapis de $\frac{3}{4}$ de verge de largeur pour couvrir le plancher d'une chambre qui a 48 pieds de long et 35 pieds de large, s'il y a une perte de 15 pouces par laize en appareillant le tapis ?

3.—Le poids de l'eau contenue dans un réservoir en forme de parallélépipède rectangulaire, de 8 pieds de long et de 7 pieds de large, est de $93\frac{3}{4}$ quintaux anglais, (112 livres dans un quintal anglais). Si un pied cube d'eau pèse 1,000 onces, trouvez la profondeur de l'eau dans le réservoir.

4.—Le volume d'une boîte, de 5 pieds 4 pouces de profondeur, est de 100 pieds cubes. Quelles en sont les autres dimensions si la longueur de la boîte est trois fois sa largeur ?

5.—Il y a une différence de 694.575 pieds entre la surface d'un carré et celle d'un triangle équilatéral. Trouvez le côté de chacune de ces figures sachant qu'il est égal.

Dessin.—Dessiner le quart de farine placé devant vous.

Pédagogie (oralement):—1.—Comment enseigneriez-vous la rédaction à des élèves de quatrième année?

2.—Indiquez sommairement la valeur de la *leçon orale* et dites ce qu'elle demande pour produire tous ses fruits?

3.—Quelle place doivent occuper les *devoirs écrits* dans l'enseignement primaire? leur utilité? A quelles conditions prêtent-ils un concours précieux aux leçons du maître?

Lecture expliquée et littérature:—"Rapidité de la vie", (Cours de lecture Lagacé, page 277.)

1.—Expression, prononciation, articulation.

2.—Lecture expliquée et littérature:

1° A quel genre appartient ce morceau et pourquoi?

2° Montrez le procédé que suit Bossuet dans ce morceau.

3° Par quels mots pourrait-on remplacer *issue* et *loi*?

4° Pourquoi le verbe *entraîne* est-il au singulier?

5° Expliquez et justifiez le sens métaphorique du mot *traverses*.

6° Qui est censé prononcer les paroles: *marche, marche*?

7° Suppléez ce qui est sous-entendu avant le mot *enchantement*?

8° En quoi l'*horreur* diffère-t-elle de la *terreur*?

9° Pourquoi l'emploi du passé dans ces mots: *tout est tombe*, etc.?

10° Qu'est-ce qui rend le style si rapide dans tout ce morceau?

11° Dans quel siècle vécut Bossuet—dans quel genre littéraire s'est-il distingué?

Philosophie (oralement):—1.—Qualités de la définition logique.

2.—Qu'entendez-vous par la synthèse et l'analyse?

3.—Définition de la vérité.

4.—Définition de l'évidence.

5.—Sanction de la loi morale.

Agriculture (oralement):—1.—Quelle est l'utilité de la chimie ou de la connaissance de la nature du sol en agriculture?

2.—Qu'entend-on par amendements?—engrais?—rotation?

3.—Quelles sont les mauvaises herbes ou herbes nuisibles à l'agriculture, dans la Province de Québec?

Sciences naturelles (oralement):—1.—Qu'est-ce que la pression atmosphérique, et quelles applications pratiques peut-on en faire à l'école primaire?

2.—Prouvez, d'une manière pratique, que l'air est pesant.

Aux séances des 19, 20 et 21 août 1914, MM. Jos.-Alexis Bouchard, Thomas-François Cuddihy et S.-Léopold Langlois subissent les examens sur toutes les matières du programme et conservent les notes qui suivent:

Noms des Candidats	Composition	Pédagogie	Thème anglais	Version anglaise	Loi et règlements scolaires	Géographie	Arithmétique	Géométrie	Algèbre.	Histoire.	Lecture française	Exercices de langue (Lecture expliquée)	Lecture anglaise.
Bouchard, Jos.-Alexis.....	5.2	4.8	4	5.5	5.8	4.5	4.8	4.2	4.9	4	5.5	4.5	4
Cuddihy, Thomas-François...	5.3	6	6	4	5	4.8	5.6	6	5.5	4.5	5	5	6
Langlois, S.-Léopold.....	5.9	6	5.5	5.6	6	6	5.8	4.8	4.6	5.8	6	6	6

Nom des Candidats (suite)	Agriculture	Sciences et Philosophie	Dessin	Examen spécial anglais ou français	Total		Moyenne	Note obtenue
Bouchard, Jos.-Alexis.....	6	2	4.4	4	78.1	4.6	Insuffisante	
Cuddihy, Thomas-François...	5	5.8	4.2	5	88.7	5.2	Distinction	
Langlois, S.-Léopold.....	6	5.8	5.8	6	9.76	5.7	Grande distinction	

M. Léopold Langlois obtient le diplôme avec la note "grande distinction" et mention spéciale pour la langue anglaise; M. Ths.-Francis Cuddihy mérite le diplôme avec la note "distinction", et mention spéciale pour la langue française. M. Jos.-Alexis Bouchard n'a pas droit au certificat, parce qu'il n'a pas conservé au moins la note "5" sur la pédagogie et l'arithmétique.

Il est résolu de recommander au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa prochaine session, d'amender les articles 226 et 227 des "Règlements refondus", de manière à ce qu'ils se lisent comme suit:

"Art. 226.—L'examen des aspirants se fait, par écrit, sur les matières suivantes:

"Composition sur un sujet se rapportant à l'inspection des écoles ou à la *pédagogie théorique*
"et *pratique*, thème et version en français et en anglais, arithmétique, algèbre, géométrie, dessin.

"Et oralement ou par écrit sur toutes les autres matières.

"Les candidats peuvent aussi être examinés oralement sur les matières écrites quand les examinateurs le jugent à propos.

"Le maximum du temps accordé pour chaque épreuve écrite est de *deux heures*.

Art. 227.—Les notes données aux candidats sont exprimées comme suit:

5.5 à 6—Avec grande distinction.

5 à 5.5—Avec distinction.

4 à 5—Bien.

3 à 4—Passable.

2 à 3—Médiocre.

0 à 2—Mal ou nul.

"Pour être admis, il faudra avoir au moins la note 4 sur la somme des matières, la note 5 pour la composition littéraire, la pédagogie et l'arithmétique, et la note 3 sur chacune des autres matières.

(Signé) Th.-G. ROULEAU, ptre,

Président.

Le Comité approuve les modifications suggérées, par le rapport qui précède, aux articles 226 et 227 des règlements scolaires.

M. Tellier propose, appuyé par M. le Dr Guerin: "Que l'article 30 des Règlements de ce comité soit amendé en substituant les mots "lorsque la présence moyenne durant l'année précédente a excédé", aux mots suivants de la troisième ligne: "lorsque la présence moyenne excède".

Cette motion étant mise aux voix est adoptée sur la division suivante:

POUR: Mgr Bruchési, Mgr Brunault, Mgr O'Leary, Mgr Chalifoux, Mgr Baril, Mgr Têtu, M. l'abbé Lindsay, M. l'abbé Gervais, M. l'abbé Desrosiers, l'honorable Dr Guerin, l'honorable M. Delage, l'honorable M. Champagne, M. Tellier, M. Prévost, M. Ahern, M. Tremblay. (16).

CONTRE: Mgr Emard, Mgr Brunet, Mgr Routhier, Mgr Rouleau, Sir H. Archambault, M. Fortier, M. Brisebois. (7).

M. le Surintendant ayant fait rapport qu'il a presque terminé la refonte des règlements scolaires, conformément aux instructions qu'il a reçues du Comité catholique, il est résolu, sur proposition de l'honorable Dr Guerin, secondé par Monseigneur l'évêque de Nicolet: "Que ce Comité a l'honneur de recommander au lieutenant-gouverneur en conseil de vouloir bien mettre au crédit du Surintendant une somme de \$6,000, à être prise sur le fonds de réserve de ce Comité, afin de le mettre en mesure de faire préparer et imprimer, dans les deux langues officielles, une nouvelle édition des Règlements de ce Comité; et il est entendu que les amendements qui seront adoptés à la session actuelle du Comité catholique devront être insérés dans la refonte."

Séance du 23 septembre 1914

(Après-midi)

PRESENTS: Les mêmes, plus Mgr l'évêque de Rimouski.

Il est donné lecture du rapport suivant du Bureau central des examinateurs catholiques:

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Pour se conformer aux prescriptions de l'article 160 des règlements scolaires, le Bureau central des examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son rapport pour l'année 1913-14.

Les membres du Bureau se sont réunis deux fois à Québec, le 5 mai et les 28 et 29 juillet derniers.

A leur session du 5 mai, ils se sont occupés de l'organisation générale des examens de l'année courante, du choix des examinateurs-délégués chargés de la surveillance des candidats, et de la préparation des questions et problèmes à être soumis aux aspirants aux diplômes élémentaires, modèles et académiques. Les questions et problèmes adoptés sont annexés au présent rapport.

Le 28 et le 29 juillet, le Bureau a procédé à la correction finale des épreuves d'examen et à l'octroi des diplômes aux candidats qui avaient conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les règlements scolaires.

Les examens ont eu lieu les 23, 24, 25 et 26 juin dernier, dans les trente et une localités mentionnées à l'article 127 amendé des Règlements refondus du Comité catholique.

L'année a été remarquable par le très grand nombre d'aspirants et d'aspirantes qui ont été admis à subir les examens, et par le fait que 132 membres de communautés enseignantes d'hommes se sont présentés devant le Bureau. Ces communautés sont les suivantes: les Frères Maristes des écoles, représentés par 21 candidats; les Frères de l'Instruction chrétienne, 66 candidats; les Frères du Sacré-Cœur, 30 candidats, les Frères de la Congrégation de Ste-Croix, 15 candidats.

Trois communautés de femmes étaient aussi représentées par une vingtaine d'aspirantes.

Le nombre total des aspirants et des aspirantes a été de 2,149. Ils se répartissent comme suit:

968 pour le diplôme d'école primaire élémentaire,
940 pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle),
241 pour le diplôme d'école primaire supérieur (académique).

1,520 ont passé leurs examens avec succès, savoir:

656 pour le brevet élémentaire,
677 pour le brevet modèle,
187 pour le brevet d'académie.

629 n'ont pas réussi à obtenir leurs diplômes, savoir:

312 pour le diplôme d'école élémentaire,

263 pour le diplôme d'école modèle,

54 pour le diplôme d'école académique.

Ce qui donne le résultat suivant: 70 pour cent ont réussi et 30 pour ont échoué.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées:

MATIERES	ELEMENTAIRE	MODELE	ACADEMIQUE
Prières et catéchisme.....	Bien.....	Très bien.....	Bien.....
Lecture française.....	Assez bien.....	Bien.....	Très bien.....
Lecture latine.....	Bien.....	Bien.....	Très bien.....
Grammaire française et analyse.....	Très bien.....	Très bien.....	Très bien.....
Dictée française.....	Presque bien.....	Bien.....	Bien.....
Ecriture.....	Faible.....	Passable.....	Passable.....
Littérature (préceptes).....	Bien.....	Bien.....	Très bien.....
Composition française.....	Bien.....	Bien.....	Bien.....
Histoire Sainte.....	Très bien.....	Très bien.....	Bien.....
Histoire du Canada.....	Faible.....	Très bien.....	Très bien.....
Géographie.....	Passable.....	Bien.....	Bien.....
Instruction civique.....	Passable.....	Passable.....	Assez bien.....
Arithmétique.....	Très bien.....	Très bien.....	Très bien.....
Calcul mental.....	Bien.....	Bien.....	Très bien.....
Toisé.....	Bien.....	Passable.....	Bien.....
Comptabilité.....	Très faible.....	Bien.....	Très bien.....
Pédagogie.....	Plus que bien.....	Bien.....	Très bien.....
Agriculture.....	Faible.....	Bien.....	Bien.....
Connaissances scientifiques usuelles.....	Bien.....	Bien.....	Très bien.....
Hygiène.....	Passable.....	Très bien.....	Très bien.....
Bienséances.....	Bien.....	Bien.....	Bien.....
Dessin.....	Bien.....	Bien.....	Bien.....
Histoire de France.....	Bien.....	Bien.....	Bien.....
Histoire d'Angleterre.....	Bien.....	Très bien.....	Très bien.....
Histoire des Etats-Unis.....	Bien.....	Bien.....	Très bien.....
Histoire Ancienne et Romaine.....	Bien.....	Bien.....	Bien.....
Histoire de l'Eglise.....	Bien.....	Bien.....	Très bien.....
Algèbre.....	Bien.....	Bien.....	Bien.....
Physique.....	Bien.....	Bien.....	Bien.....
Cosmographie.....	Bien.....	Bien.....	Très bien.....

LANGUE ANGLAISE

Grammaire anglaise.....	Bien.....	Bien.....	Bien.....
Dictée anglaise.....	Très bien.....	Bien.....	Très bien.....
Composition anglaise.....	Très bien.....	Très bien.....	Très bien.....
Littérature anglaise.....	Faible.....	Faible.....	Très faible.....

LANGUE ANGLAISE POUR LES CANDIDATS DONT LA LANGUE MATERNELLE EST LE FRANÇAIS

Grammaire anglaise.....	Passable.....	Bien.....	Très mal.....
Dictée anglaise.....	Bien.....	Bien.....	Bien.....
Composition anglaise.....	Très faible.....	Assez bien.....	Très faible.....

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirants les matières suivantes:

"BREVET ELEMENTAIRE: Lecture française, assez bien; Histoire du Canada, faible; Tenue des livres (comptabilité domestique et agricole), très faible; Ecriture, faible; Géographie, passable; Instruction civique, passable; Hygiène, passable; Agriculture, faible.

"BREVET INTERMEDIAIRE: Ecriture, passable; Instruction civique, passable; Toisé, passable.

"BREVET SUPERIEUR: Ecriture, passable; Instruction civique, assez bien.

LANGUE ANGLAISE.—"BREVET ELEMENTAIRE: Grammaire anglaise, passable et composition anglaise, très faible pour les candidats de langue française.

"BREVET INTERMEDIAIRE: Littérature, faible; composition anglaise, assez bien pour les aspirants de langue française.

"BREVET SUPERIEUR: Littérature, très faible; Composition, très faible pour les candidats de langue française.

Relativement à la composition française, le Bureau prévient les aspirants et aspirantes qu'ils doivent traiter le sujet donné.

Les membres du Bureau central et leur secrétaire apportent toute la célérité possible dans l'accomplissement de leurs travaux considérables. Moins d'un mois après la date des examens, toutes les épreuves, au nombre de plus de quarante cinq mille (45,000) étaient corrigées et les notes enregistrées. Le 5 du mois d'août, les aspirants qui ont échoué avaient reçu un avis les informant du résultat de leur examen, et, avant le 15 du même mois, tous les diplômes étaient faits et expédiés aux candidats heureux.

Nous annexons à ce rapport une liste contenant les noms des candidats qui ont réussi, avec le degré du diplôme qui leur a été décerné, la note qu'ils ont obtenue pour ce diplôme, et le lieu où ils se sont présentés pour subir l'examen.

La résolution suivante a été adoptée le 29 juillet dernier, sur proposition de M. l'abbé J.-C. Vincent: "Afin de donner à l'instruction religieuse toute l'importance qu'elle lui semble mériter, "le Bureau central des examinateurs catholiques propose d'accorder le maximum des points, "soit 10, à "Prières et Catéchisme", au lieu de 8 points donnés jusqu'ici à cette matière du programme, et il recommande au Comité catholique d'amender en conséquence l'article 152 de "ses Règlements."

Nous avons l'honneur d'être, etc.,

(Signé) L. LINDSAY, ptre,

Président.

J.-N. MILLER,

Secrétaire.

Il est résolu, conformément à la demande du Bureau central, d'amender l'article 152 des Règlements refondus en y ajoutant, à la cinquième ligne, avant le mot "dictée", les mots qui suivent: "Prières et catéchisme".

Le Comité recommande aussi, après avoir pris communication d'une lettre du révérend Frère Louis-Arsène, provincial des FF. de l'Instruction chrétienne, de faire les modifications suivantes à ses règlements:

1.—Ajouter l'article suivant après l'article 129:

"Art. 129^{bis}.—Tout aspirant doit avoir au moins seize ans, dix-sept ans, ou dix-huit ans "révolus au premier octobre de l'année où il est admis à l'examen: seize ans pour le brevet d'école "élémentaire, dix-sept ans pour le brevet d'école modèle et dix-huit ans pour le brevet d'école "académique."

2.—Amender l'article 130 en remplaçant la fin de cet article, à partir de "2° un extrait baptistaire, etc.", par les mots suivants: "2° un extrait baptistaire ou toute autre preuve satisfaisante qu'il à l'âge requis par l'article précédent."

3.—Ajouter l'alinéa suivant à cet article 130:

"Toutefois, en ce qui concerne les communautés religieuses enseignantes, la présentation de "l'aspirant à l'examen par le Supérieur ou la Supérieure de la Communauté équivaldra au certificat de moralité exigé par le présent article."

Le Comité prend en considération le "Rapport du Deuxième congrès des Principaux des Ecoles normales". Ce rapport est reçu et, après discussion, Mgr l'archevêque de Montréal propose, secondé par Mgr l'évêque de Charlottetown: "Que l'étude de la partie du Rapport du deuxième congrès des Principaux des écoles normales relative à la question du nouveau diplôme dit "Licence en pédagogie" soit remise à la prochaine réunion du Comité catholique."

—Adopté.

Séance du 24 septembre 1914.

(Avant-midi)

PRESENTS: M. le Surintendant, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Charlottetown, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr J.-O. Routhier, Mgr H.-O. Chalifoux, Mgr H. Baril, Mgr H. Têtu, M. l'abbé L. Lindsay, M. l'abbé Irénée Gervais, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable Cyrille Delage, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. H.-A. Fortier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le Comité reçoit le rapport annuel de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal sur les cours publics donnés sous ses auspices, au Monument National, à Montréal.

Le Comité ne juge pas opportun d'accéder à la demande du Directeur de l'enseignement du dessin de changer, dans les règlements des Ecoles normales, la note 10 allouée pour le dessin.

Une requête de MM. les inspecteurs Belcourt, Lévesque et Hébert demandant la création d'un nouveau district d'inspection reste sur la table.

Il est proposé par l'honorable Dr Guerin, appuyé par Mgr l'archevêque de Montréal, et résolu: "Que le Comité catholique recommande au Gouvernement de diviser le district d'inspection de M. C.-J. Miller, celui-ci conservant de son district actuel la partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal située à l'est des rues Bleury et St-Pierre, ainsi que les municipalités scolaires suivantes: St-Jean-Baptiste, St-Grégoire-le-Thaumaturge, St-Stanislas, St-François-Solano, St-Etienne, St-Anselme, Hochelag, Maisonneuve, Côte-Visitation, St-Marc, St-Jules, St-Jules, Côte-St-Léonard, Côte-St-Michel, Rivière-des-Prairies, village, Rivière-aux-Trembles, St-Jules, Côte-St-Léonard, Côte-St-Michel, Rivière-des-Prairies, village, Rivière-des-Prairies, paroisse, St-Charles-du-Bas-du-Sault, et Sault-au-Récollet. Le nouveau district d'inspection comprendra: La partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal située à l'ouest des rues Bleury et St-Pierre, et les municipalités scolaires suivantes: Ville St-Paul, Rivière-St-Pierre (Verdun), St-Pierre-aux-Liens, Côteau-St-Pierre, Ste-Clotilde, St-Zotique, Ste-Cunégonde, St-Henri, St-Léon-de-Westmount, Notre-Dame-de-Grâce, Côte-St-Luc, Côte-des-Neiges, St-Pascal-Baylon, Ste-Madelaine-d'Outremont, St-Viateur-d'Outremont, St-Georges, L'Enfant-Jésus, St-Jean-de-la-Croix, Ste-Cécile, St-Michael's, St-Denis, St-Edouard, Villeray, Youville, Ahuntsic, Bordeaux, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul, Côte-St-François, La-Grand-Côte, Les-Ecoirs, St-Elzéar et St-François-de-Sales."

M. Fortier propose, appuyé par Mgr l'évêque de Mont-Laurier: "Que M. le Surintendant soit prié de préparer un plan de remaniement des divisions d'inspection dans toute la Province, en tenant compte des demandes déjà faites devant ce Comité."—Adopté.

A la suite d'observations échangées au sujet de la demande du révérend Frère Arsène, le Comité décide de remettre à sa prochaine session la reconsidération de cette même demande et de la résolution dont elle a été l'objet à une séance précédente.

Le Comité ayant pris communication d'une lettre du président de la Librairie Beauchemin, de Montréal, il est proposé par M. Nap. Brisebois, secondé par M. Jules-Ed. Prévost: "Que le Comité catholique appréciant hautement la tentative faite par la Librairie Beauchemin dans sa publication d'une série de "livres de récompense canadiens", est heureux de recommander à l'attention des commissions scolaires et des maisons d'éducation de la Province la louable entreprise de cette librairie."—Adopté.

Le Comité reçoit une communication de M. l'inspecteur Primeau concernant des cours de vacances, et M. Jules-Edouard Prévost donne avis de motion qu'à la prochaine réunion de ce Comité, il soumettra à son approbation un vœu favorisant les "Cours de vacances" aux institutrices par MM. les inspecteurs d'écoles.

Séance du 24 septembre 1914.

(Après-midi)

PRÉSENTS: M. le Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Montréal; Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr Routhier, Mgr Baril, Mgr Têtu, M. l'abbé Lindsay, M. John Ahern, Mgr Th.-G. Rouleau, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le Comité confère le titre d'ÉCOLE MODÈLE aux institutions suivantes:

- Comté de Champlain.*—St-Adelphe, mod. mixte, école No 1.
Comté de Drummond.—Kingsey-Falls, mod. mixte, école No 1.
Comté de Drummond.—St-Fulgence No 1, mod. filles.
Comté de Frontenac.—St-Ludger, mod. mixte, école No 1.
Comté de Frontenac.—St-Sébastien, mod. mixte, école No 1.
Comté de Labelle.—Notre-Dame-de-la-Salette, mod. mixte, école No 1.
Comté de Labelle.—Notre-Dame-du-Laus, mod. mixte, école No 1.
Comté de Lac-St-Jean.—St-Méthode, mod. mixte, école No 1.
Comté de Laval.—Youville (N.-D.-Perp.-Secours), mod. couvent.
Comté de Lévis.—Lauzon, mod. filles, école No 6.
Comté de Lotbinière.—St-Edouard, mod. filles.
Comté de Matane.—Dalibaire, mod. mixte, école No 1.
Comté de Matane.—Matane, mod. mixte, école indépendante.
Comté de Matane.—St-Damase, mod. mixte, école No 1.
Comté de Mégantic.—St-Maurice-de-Thetford, mod. mixte, école No 1.
Cité de Montréal.—Ecole Plessis, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole Salaberry, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole Chauveau, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole Ste-Croix, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole Ste-Hélène, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole St-Joseph, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole St-Joseph, (Longue-Pointe), mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole St-Charles, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole N.-D.-du-Perpt.-Secours, mod. filles.
Comté de Montréal-Maisonneuve.—St-Grégoire-le-Thaumaturge, Ecole Ste-Famille, mod. filles.
Comté de Montréal-Maisonneuve.—Maisonneuve, Ecole Ste-Emélie, mod. filles.
Comté d'Ottawa.—Hull, cité, mod. garçons, école Cauvin.
Comté d'Ottawa.—Northfield, mod. mixte, école No 3.
Cité de Québec.—Orphelinat St-Sauveur, mod. mixte.
Comté de Richmond.—St-Frs.-Xavier-de-Brompton, mod. mixte, école No 2.
Comté de Rimouski.—St-Mathieu, mod. mixte, école No 1.
Comté de Rimouski.—St-Rosaire, mod. mixte, école indépendante.
Comté de Rimouski.—St-Valérien, mod. mixte, école No 1.
Comté de St-Hyacinthe.—St-Charles-sur-Richelieu, mod. filles.
Comté de St-Hyacinthe.—Girouard, Ecole Larocque, mod. filles.
Comté de Sherbrooke.—Sherbrooke, Ecole Quart. Centre, mod. garçons.
Comté de Sherbrooke.—Sherbrooke-Ouest, mod. filles.
Comté de Témiscamingue.—Guigues, mod. garçons.
Comté de Témiscouata.—Fraserville, mod. garçons, école indépendante.

Comté de Témiscouata.—Fraserville (Ecole St-Ludger), mod. mixte, école No 5.

Comté de Témiscouata.—Fraserville (Ecole St-François-Xavier), mod. mixte, école No 4.

Le Comité confère le TITRE D'ACADEMIE AUX INSTITUTIONS SUIVANTES:

Comté de Bellechasse.—Couvent (mod.) de St-Michel.

Comté de Gaspé.—Couvent de Grande-Rivière.

Comté de Joliette.—Couvent (mod.) de St-Jean-de-Matha.

Comté de Labelle.—Couvent (mod.) de Chénéville.

Comté de Mégantic.—Plessisville, Ecole modèle des garçons

Comté de Jacques-Cartier.—Ste-Geneviève, Ecole mod. (couvent).

Cité de Montréal.—Ecole des garçons, Ecole Meilleur.

Cité de Montréal.—Ecole des garçons, Ecole Ste-Brigide.

Cité de Montréal.—Ecole des garçons, Ecole St-Patrice.

Cité de Montréal.—Ecole des garçons, Ecole St-Pierre.

Cité de Montréal.—Ecole des garçons, St. Kevin's school.

Cité de Montréal.—Ecole des filles, Ecole St-Gabriel.

Comté de Québec.—Beauport, Ecole modèle des garçons.

Comté de Québec.—Couvent (mod.) Sœurs de la Charité, (Glacis).

Comté de Richmond.—Couvent (mod.) de Danville, village.

Comté de Richmond.—Couvent de Richmond.

Comté de Sherbrooke.—Couvent (mod.) de Sherbrooke Centre.

Comté de Stanstead.—Couvent (mod.) de Magog.

Comté de Stanstead.—Ecole (mod.) des garçons de Magog.

Comté de Vaudreuil.—Couvent (mod.) de Rigaud.

Le Comité distribue le fonds de l'Education supérieure

Il est résolu, sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, appuyé par M. Jules-Edouard Prévost: "que ce Comité, ayant octroyé une subvention de \$1,000 au collège classique de Saint-Alexandre-de-la-Gatineau pour l'année scolaire 1913-1914, prie le Gouvernement d'ajouter cette somme de \$1,000 au fonds destiné aux collèges classiques, afin que la part octroyée à chacun des dits collèges ne soit pas diminuée."

Le Comité distribue le fonds des Municipalités pauvres, et la session est ajournée au premier mercredi du mois de février 1915.

(Signé) J.-N. MILLER,

Secrétaire.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

X.—LES GRANDS JOURS DE LA VIE CHRÉTIENNE.

LA VIE CHRÉTIENNE

Les obstacles, ses moyens, ses pratiques.

Il y a dans la vie des jours bénis de Dieu dont le bon chrétien garde le souvenir, ou

auxquels il se prépare.

Quel sacrement avez-vous reçu à votre naissance?

Le sacrement de Baptême.

Quel bien vous a fait le Baptême?

Il a effacé de mon âme la tache du péché originel, et m'a fait chrétien, enfant bien aimé de Dieu.

Qu'avez-vous promis lors de votre Baptême?

J'ai promis de haïr le démon et le péché, d'aimer Dieu et Jésus-Christ, et vivre en bon chrétien.

Devez-vous être fidèle à ces promesses ?

Oui, toute ma vie; sans cela je ne gagnerais pas le ciel.

N'y a-t-il pas un autre sacrement qui vous aide à vivre en bon chrétien ?

Oui, le sacrement de Confirmation.

Quel bien vous fait le sacrement de Confirmation.

Il me donne le Saint-Esprit qui m'aide à accomplir mes devoirs de chrétien.

Quels sacrements doit recevoir le chrétien qui va mourir ?

Les sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-onction.

Pourquoi ?

Pour se purifier de ses péchés avant de paraître devant Dieu.

Faut-il préparer nos parents malades à recevoir ces sacrements ?

Oui, afin de les aider à se sauver.

Le Mariage n'est-il pas un sacrement ?

Oui, c'est pour cela qu'on doit se marier à l'église.

LANGUE FRANÇAISE

Cours élémentaire

DICTÉES

I

LES ÉTOILES

Les étoiles sont ces points brillants que l'on aperçoit la nuit dans le ciel, et qui semblent rester dans la même position. Leur éclat vient d'elles-mêmes. Les étoiles sont situées à des distances de nous immenses. Il en existe un nombre prodigieux.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Où sont les étoiles ? Quand brillent-elles ? Qui les a créées et qui leur a tracé leur route ?

Obéissent-elles aux lois du Créateur ? Quelle idée nous donnent-elles de la sagesse, de la puissance de Dieu ?

II

LES CLOCHES DE VERRE

Le verre possède une propriété bien curieuse que l'on utilise pour la culture. Il laisse passer la chaleur du soleil, la chaleur lumineuse mais ne se laisse pas traverser par la chaleur obscure. C'est ainsi que sous les cloches de verre, sous les châssis vitrés, dans les serres, la chaleur s'accumule bien vite et qu'on obtient une température bien plus élevée que celle de l'air extérieur.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—*Propriété du verre*, ce qui est le propre de sa substance.—

Laisse passer, se laisse traverser par la chaleur solaire.

—Une serre, galerie close de vitrage où l'on serre les plantes qui craignent la gelée.

—Que produit la chaleur ainsi accumulée sous cloche ou dans des serres ?

Récitation

VIVE MON ÉCOLE !

Voici la gelée et voici la bise;
Sur le sol durci claque mon sabot :
Quand le ciel boudeur met sa robe grise,
Vive mon école où j'ai toujours chaud !

Quand j'aurai cinq ans, je voudrais écrire,
Lire couramment et très bien compter;
Mais comme l'étude aime aussi le rire,
Vive mon école où je vais chanter !

Plus d'un paresseux, pour aller en classe,
Marche à petits pas, d'un air tout contrit,
Joyeux, sur mon banc, je vais prendre place,
Vive mon école où tout me sourit !

BLONDEAU.

Rédaction

SUJET À TRAITER

MON PORTE-MONNAIE

Répondre par écrit aux questions suivantes :
A quoi vous sert votre porte-monnaie ?
De combien de parties se compose-t-il ?

En quoi sont-elles faites? Quelle est la destination particulière de chacune d'elles?

Pourquoi tenez-vous à votre porte-monnaie?

SUJET TRAITÉ

Mon porte-monnaie me sert à mettre mon argent et les menus objets auxquels je tiens, afin de ne pas les perdre.

Il se compose de deux parties: les poches et le fermoir; le fermoir est en acier poli et brillant. Les poches, au nombre de trois, sont en cuir; celle du milieu est munie elle aussi d'un fermoir, car elle est destinée à recevoir les pièces blanches, tandis que dans les autres je ne mets que les sous.

Je tiens beaucoup à mon porte-monnaie: c'est mon parrain qui me l'a donné au jour de l'an, avec quatre belles pièces de vingt-cinq sous toutes neuves.

Cours moyen

DICTÉES

I

UNE MÉTAMORPHOSE

Voici un papillon qui déploie au soleil ses ailes éclatantes. Il est tout près de s'envoler. Oh! comme il est joli! Comme il voltige gracieusement sur la prairie! Si nous nous approchons de lui, il donne vite un coup d'aile et le voilà parti. Mais d'où vient ce joli insecte? Qu'était-il hier encore? Hélas! il était une affreuse chenille, une horrible petite bête rampante qui nous inspirait du dégoût. Il s'est métamorphosé, il a changé d'apparence et il réjouit nos yeux autant qu'il nous dégoûtait précédemment.

QUESTIONS DIVERSES.—Qu'est-ce qu'un papillon?—Pourquoi dit-on qu'il se métamorphose? (Cela veut dire qu'il change de forme. Beaucoup d'insectes se métamorphosent après leur naissance, c'est-à-dire qu'ils deviennent très différents à mesure qu'ils sont plus âgés.)—Qu'est-ce que des ailes éclatantes?—voltiger gracieusement?—donner un coup d'aile?—une bête rampante?—réjouir les yeux?... etc.

Citez le mot ou les mots invariables contenus

dans la première, la deuxième, la troisième phrase de la dictée... etc... et dites de quelle espèce est chaque mot.

Trouvez et épelez des mots terminés comme *métamorphose* (alose, chose, prose, grandiose, apothéose, rose, couperose, morose, virtuose, névrose, etc, etc.)—Conjuguez et épelez le présent de l'indicatif et le passé défini du verbe *déployer*.—En parlant du papillon, employez ce verbe à tous les temps (il déploie, il déploierait, déploie, qu'il déploie, il déployait, il déploya, il déploiera, qu'il déployât, etc.)

EXERCICES ÉCRITS.—1. Copier la dictée en indiquant, après chaque mot invariable, l'espèce de ce mot. Ex., Voici (adv.) un papillon qui déploie, etc.

2. Pour chacun des mots suivants formez une phrase où l'un de ces mots sera employé: *jamais, oui, non, doucement, envers, pendant, sinon, quoique, parmi, hélas! mais, jusque*. Ex.: *Jamais* je n'oublierai ma mère.—*Où!* je l'aime de tout mon cœur.—*Venez-vous avec moi?*—*Non, je ne peux y aller, etc.*

3. (Revision.) Formez douze phrases de genre et de nombre différents où se trouvera un attribut s'accordant avec le verbe.

II

VERBES EN *cer*, *ger*.

A mesure que nous avançons en âge nous apprécions mieux les sacrifices que nos parents firent autrefois pour nous. Rappelle-toi les petits soins que ta mère te donnait. Si tu *mangeais*, elle te faisait manger; elle te *berçait* sur ses genoux, quand tu pleurais, à l'époque où tes dents *perçaient* et te donnaient la fièvre. Ce fut elle qui *prononça* les premiers mots que tu *prononças* après elle; elle encore qui *s'efforça*, en toute occasion, de te faire plaisir. Mon enfant n'oublie jamais cela. Quand nous sommes ingrats envers nos parents, c'est comme si nous leur *transpercions* le cœur avec une épée.

QUESTIONS DIVERSES.—Quelle est la règle spéciale des verbes terminés par *cer*?—A quoi sert la cédille?—Quelle est la règle relative à l'orthographe des verbes en *ger*?—Comment appelle-t-on l'e que l'on place après le g?

Que signifie l'expression *avancer en âge*?—*faire des sacrifices pour quelqu'un*?—*être ingrat*? *transpercer le cœur*?

Épelez, en le conjuguant, l'imparfait du verbe *avancer*,—le passé défini du verbe *manger*,—l'indicatif présent du verbe *prononcer* etc.

Trouvez et épelez des mots terminés au singulier et au pluriel comme *genou*, *genoux*,—comme *épée* comme *dent*, etc.

EXERCICES ÉCRITS.—1.—Copier la dictée.

2. Écrire la règle des verbes terminés en *cer* et celle des verbes terminés en *ger*, et donner pour chacun six exemples.

3. (*Revision*.) Trouver et écrire l'infinitif et le participe présent des verbes qui correspondent aux noms suivants :

Agacement—agacer, agaçant.	
Déplacement—déplacer, déplaçant.	
Grimace—grimacer, grimaçant.	
Partage.	Menace.
Voyage.	Trace.
Vendange.	Balance.
Charge.	Nuance.
Obligeance.	Commencement.
Neige.	Grincement.
Songe.	Froncement.
Exigeance.	Courroux.

Composition

SUJET A TRAITER

L'ANGÉLUS

L'élève dira ce qu'est l'Angélus.
Ce que nous devons faire quand nous l'entendons.

SUJET TRAITÉ

Hier matin, je me suis réveillé de très bonne heure; il était cinq heures, et je fus très étonné

d'entendre les cloches de l'église à cette heure matinale.

—Pourquoi sonnent-elles, me suis-je demandé. Peut-être est-ce le tocsin? Puis la réflexion me vint: Je suis bien sot, c'est l'angélus. Et je pris grand plaisir à écouter cette voix grave et douce qui sonnait là-haut, tout là-haut dans le vieux clocher, lançant un appel vibrant à tous.

Que dit-elle, cette cloche? Je me remis à penser à ce que ma chère maman m'avait enseigné un jour, au sujet des cloches. Elles disent qu'il faut prier, qu'il faut élever nos cœurs au-dessus de cette terre pour trouver le salut et le vrai repos. Elles nous rappellent que nous sommes les serviteurs de Dieu, que nous avons des devoirs, que nous devons les remplir avec zèle afin que, lorsque notre dernière heure sonnera, nous puissions dire à notre bon Maître: Seigneur, votre serviteur est prêt, il a essayé d'accomplir toujours votre sainte volonté Et maman avait ajouté: Si beaucoup de méchants se perdent, c'est qu'il ne savent pas écouter les cloches. Elles sonnent au lever du soleil: Mets-toi à genoux, chrétien, prie et adore ton Maître, qui te donne encore ce jour pour gagner le ciel. Elles sonnent à midi, pour élever à nouveau notre cœur à Dieu et nous rappeler les devoirs à accomplir. Elles sonnent quand vient la nuit, pour nous engager à demander pardon pour les péchés commis et à nous endormir dans la paix du Seigneur.

Je me suis bien promis d'être fidèle à écouter les cloches et à faire ce qu'elles me disent.

Jamais l'Angélus ne m'avait paru si agréable à entendre, et, lorsque la cloche se tut, je tendis l'oreille longtemps, espérant percevoir encore un léger son argentin me parlant du ciel.

MATHEMATIQUES

ARITHMETIQUE

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES QUATRE OPERATIONS

1.—Le loyer d'un champ est de \$132 par an; l'ensemencement, coûte \$16; la main d'œuvre, \$67; les engrais \$28; on réalise un bénéfice de \$57 en vendant la récolte. Quel est le prix de vente de cette récolte?

Solution: \$132 + \$16 + \$67 + \$28 + \$57 = \$300. *Rép.*

2.—Un épicier achète \$42 de café, \$65 de savon et \$78 de sucre; il fait un bénéfice de \$12 su,

le café, de \$14 sur le savon et de \$15 sur le sucre. Quel était le total de ses achats?—Quel est le bénéfice total?—Quel est le total de ses ventes?

Solution: \$42 + \$65 + \$72 = \$185, le total des ventes. *Rép.*

\$12 + \$14 + \$15 = \$41, le bénéfice total. *Rép.*

\$185 + \$41 = \$226, le total des ventes. *Rép.*

3.—Un bœuf et un cheval ont coûté ensemble \$248; le cheval a coûté \$28 de plus que le bœuf. Quel est le prix de chacun?

Solution: \$248 - \$28 = \$220, ce que les deux animaux auraient coûté s'ils avaient coûté chacun le prix du bœuf.

\$220 ÷ 2 = \$110 le prix du bœuf. *Rép.*

\$110 + \$28 = \$138 le prix du cheval. *Rép.*

Autre solution: \$248 + 28 = \$276, la somme que les deux animaux auraient coûté s'ils avaient coûté chacun le prix du cheval.

\$276 ÷ 2 = \$138, le prix du cheval. *Rép.*

\$138 - \$28 = \$110, le prix du bœuf. *Rép.*

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

On nous demande de résoudre le problème suivant:

1.—“Deux montres sont en désaccord de $\frac{3}{4}$ d'heure. L'une avance de $4\frac{3}{4}$ minutes par jour et l'autre pendant ce temps retarde de 5 minutes $\frac{1}{2}$. Combien de jours emploieront-elles pour se mettre d'accord?”

Avant d'acquiescer à la demande de notre correspondante nous allons donner quelques problèmes plus simples que celui dont on nous demande la solution, mais d'après le même modèle.”

(a) Deux montres sont d'accord, et elles ne varient pas d'une seconde dans mille ans, quand seront-elles en désaccord? *Réponse:* jamais.

(b) Deux montres sont d'accord. Une de ces montres ne varie pas tandis que l'autre avance d'une heure par jour. Dans combien de jours seront-elles d'accord de nouveau? Il est évident que la montre qui avance doit gagner 12 heures pour que les montres soient de nouveau d'accord.

Dans 12 jours, la montre qui avance aura gagné 12 heures et les deux seront d'accord de nouveau.

(c) Deux montres sont d'accord. Une de ces montres retarde d'une heure par jour, tandis que l'autre avance d'une heure par jour. Dans combien de jours seront-elles de nouveau d'accord?

La petite aiguille de la montre qui avance parcourt 25 grandes divisions du cadran dans 24 heures, la petite aiguille de celle qui retarde n'en couvre que 23 divisions dans le même temps. Ainsi l'aiguille de la montre qui avance gagne 25 - 23 = 2 divisions dans 24 heures.

Pour que les montres soient d'accord il faut que celle qui avance gagne 12 grandes divisions.

$12 \div 2 = 6$ jours. *Rép.*

(d) Deux montres sont en désaccord de deux heures. L'une avance d'une heure par jour et l'autre pendant ce temps retarde d'une heure. Dans combien de jours seront-elles d'accord?

Réponse: Pour que les montres soient d'accord il faut que celle qui avance gagne non pas 12 mais 12 - 2 = 10 grandes divisions.

$10 \div 2 = 5$ jours. *Rép.*

Solution du problème demandé: Les deux aiguilles se rapprochent à raison de $4\frac{1}{4} + 5\frac{1}{4} = 10\frac{1}{2}$ petites divisions du cadran par 24 heures.

Si les montres étaient d'accord elles auraient à parcourir en somme $60 \times 12 = 720$ petites divisions pour être d'accord de nouveau. Dans ce cas il faudrait $720 \div 10\frac{1}{2} = 68\frac{4}{5}$ jours.

Mais les montres sont en désaccord de trois quarts d'heure c'est-à-dire de 45 minutes.

Donc les aiguilles n'auront qu'à parcourir $720 - 45 = 675$ petites divisions. $675 \div 10\frac{1}{2} = 64\frac{5}{8}$ jours. *Rép.*

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1.—Quel est l'intérêt de \$5110 pour 3 ans 9 mois et 27 jours à 6% ?

Solution: $\$5110 \times 0.06 = \306.60 , l'intérêt de \$5110 à 6% pour 1 an.

$\$306.60 \times 3 = \919.80 , l'intérêt pour 3 ans.

9 mois = $\frac{1}{4}$ de 3 ans.

$\$919.80 \div 4 = \229.95 , l'intérêt pour 9 mois.

$\$306.60 \times 27 \div 365 = \22.68 , l'intérêt pour 27 jours.

$\$919.80 + \$229.95 + \$22.68 = \1172.43 , l'intérêt de \$5110, à 6%, pour 3 ans, 9 mois 27 jours. *Rép.*

2.—Quel capital faut-il prêter pendant 3 ans, 9 mois et 27 jours pour que les intérêts soient de \$1172.43 ?

Solution: L'intérêt de \$1 à 6% pour 1 an = \$0.06.

L'intérêt de \$1 pour 3 ans = $\$0.06 \times 3 = \0.18 .

9 mois = $\frac{1}{4}$ de 3 ans.

L'intérêt de \$1 pour 9 mois = $\$0.18 \div 4 = \0.045 .

L'intérêt de \$1 pour 27 jours = $\$0.06 \times 27 \div 365 = \$0.004\frac{2}{3}$.

$\$0.18 + \$0.045 + \$0.004\frac{2}{3} = \$0.229\frac{2}{3}$, l'intérêt de \$1, à 6%, pour 3 ans, 9 mois et 27 jrs.

Pour chaque somme de $\$0.229\frac{2}{3}$ contenue dans \$1172.43 il a fallu prêter \$1.

Ainsi le capital prêté a été d'autant de fois \$1 qu'il y a de fois $\$0.229\frac{2}{3}$ dans \$1172.43.

$\$1172.43 \div \$0.229\frac{2}{3} = 85587.39 \div \$16.749 = 5110$ fois \$1 = \$5110. *Rép.*

3.—Quel capital faut-il prêter à 6% pendant 3 ans, 9 mois et 27 jours, pour que le capital et les intérêts réunis forment une somme de \$6282.43 ?

Solution: On a vu dans la solution du problème précédent que les intérêts à 6%, de \$1, pendant 3 ans, 9 mois et 27 jours = $\$0.229\frac{2}{3}$.

Ainsi \$1, à 6% devient au bout de 3 ans 9 mois et 27 jours avec les intérêts \$1 + $\$0.229\frac{2}{3}$, c'est-à-dire $\$1.229\frac{2}{3}$.

Pour recevoir $\$1.229\frac{2}{3}$ il faut avoir prêté \$1 et pour recevoir \$6282.73 il faut avoir prêté autant de fois \$1 qu'il y a de fois $\$1.229\frac{2}{3}$ dans \$6282.43.

$\$6282.43 \div 1.229\frac{2}{3} = \$458617.39 \div 89.749 = 5110$ fois \$1 = \$5110. *Rép.*

ALGÈBRE

1. La somme des carrés des deux chiffres d'un certain nombre est égale au nombre augmenté du produit de ses deux chiffres, et si on ajoute 36 au nombre primitif les chiffres changeront de place; quel est le nombre ?

Solution: Soit x le chiffre des dizaines et y celui des unités; alors $10x + y$ le nombre et $10y + x$ le nombre avec les chiffres transposés.

$x^2 + y^2$ la somme des carrés des deux chiffres.

xy , le produit des deux chiffres du nombre.

[1] $x^2 + y^2 = 10x + y + xy$

[2] $10x + y + 36 = 10y + x$.

Transposant [1] et [2] on a:

[3] $x^2 + y^2 - 10x - y - xy = 0$.

[4] $10x + y - 10y - x = -36$.

Réduisant [4] on a: [5] $9x - 9y = -36$.

Divisant [5] par 9 on a: [6] $x - y = -4$.

D'où [7] $x = y - 4$.

Et [8] $x^2 = y^2 - 8y + 16$.

Substituant $y^2 - 8y + 16$ à x^2 dans [3] et $(y - 4)$ à x on a:

[2] $y^2 - 8y + 16 + y^2 - 10y + 40 - y - y^2 + 4y = 0$.

Rassemblant et simplifiant on a :

$$[9] y^2 - 15y = -56.$$

Complétant le carré on a :

$$[10] y^2 - 15y + \left(\frac{15}{2}\right)^2 = -56 + 2\frac{225}{4} = -2\frac{7}{4} + 2\frac{225}{4} = \frac{1}{4}.$$

Extrayant la racine on a :

$$[11] y - \frac{15}{2} = \text{plus } \frac{1}{2} \text{ ou moins } \frac{1}{2}.$$

D'où [12] $y = \frac{15}{2} + \frac{1}{2} = 8$, le chiffre des unités.

$$\text{Ou [13] } y = \frac{15}{2} - \frac{1}{2} = 7.$$

Substituant 8 la valeur d' y à y dans [7] on a :

$$[7] x = 8 - 4 = 4, \text{ le chiffre des dizaines.}$$

En substituant 7, l'autre valeur, d' y à y dans [7] on a :

$$[7] x = 7 - 4 = 3, \text{ le chiffre des dizaines. Ainsi le nombre est 48 ou 37. } \textit{Rép.}$$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. Le poids de l'eau contenue dans un réservoir en forme de parallélépipède rectangulaire, de 8 pieds de long et de 7 pieds de large est de $93\frac{3}{4}$ quintaux anglais, (112 livres dans un quintal anglais). Si un pied cube d'eau pèse 1000 onces trouvez la profondeur de l'eau dans le réservoir.

Solution: $112 \times 93\frac{3}{4} \times 16 = 168000$, le poids de l'eau en onces.

$168000 \div 1000 = 168$ pieds cubes, volume de l'eau.

$8 \times 7 = 56$ pieds carrés surface du fond du réservoir.

$168 \div 56 = 3$ pieds, la profondeur de l'eau dans le réservoir.

2.—Quelle est la longueur d'un cylindre dont le volume est égal à celui d'un cube de 22 pouces d'arête, et dont le rayon de la base est de 7 pouces ?

Solution: $22^3 = 10648$ volume du cube et aussi du cylindre.

$7^2 \times 3.1416 = 153.9384$, la surface de la base du cylindre.

$10648 \div 153.9384 = 69.2$ pouces. *Rép.*

3. Le volume d'une boîte de 5 pieds 4 pouces de profondeur, est de 100 pieds cubes. Quelles en sont les autres dimensions si la longueur de la boîte est trois fois sa largeur ?

Solution: $100 \div 5\frac{1}{3} = 100 \times \frac{3}{16} = 25 \times \frac{3}{4} = 7\frac{3}{4} = 18\frac{3}{4}$, la surface du fond de la boîte.

Soit x la largeur requise; alors $3x$ la longueur et $3x^2$, la surface du fond de la boîte.

$$3x^2 = 18.75.$$

$$x^2 = 18.75 \div 3 = 6.25.$$

$x =$ la racine carré de 6.25 = 2.5 pieds, la largeur. *Rép.*

$2.5 \times 3 = 7.5$ pieds, la longueur. *Rép.*

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le chant à la petite école

En ces temps d'épreuves où les hordes barbares de la germanie ont mis en guerre toute l'Europe et l'on pourrait dire le monde entier, nous croyons qu'il convient de faire chanter l'héroïsme et le dévouement du soldat qui meurt pour la défense de sa patrie.

Cet héroïsme, Paul Déroulède l'a peint avec son cœur de soldat patriote, dans "le Clairon" que nous donnons aujourd'hui comme exercice de chant.

Comme toujours, avant de s'exercer au chant, il faut comprendre ce que l'on veut chanter. Il est donc nécessaire, tout d'abord, de faire lire le texte, de l'analyser, d'en expliquer les mots

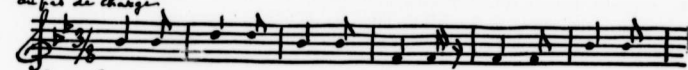
inconnus des élèves, les tournures de phrases difficiles exigées quelquefois par la versification, etc; il est nécessaire encore de faire sentir l'amour de la patrie qui anime le vieux Clairon et lui fait affronter la mort pour sonner la charge. Il est blessé; mais tant qu'il a un souffle de vie, ce souffle passe par sa trompette ardente, et seulement lorsqu'il voit ses camarades bondir sur l'ennemi et le triomphe certain, il pense à lui-même et "achève de mourir."

Si le morceau est bien senti, ce sera très facile de le *dire* en chantant sur l'air entraînant qu'on y a adapté. Cet air doit être chanté, comme en marchant au pas de charge; chaque mesure compte pour un temps, ou un pas. Il faut prendre garde de prolonger en traînant la dernière mesure de chaque vers, mais au contraire bien soutenir le mouvement régulier de la marche.

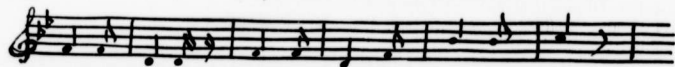
H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

Le clairon

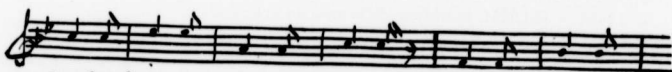
Mouvement de marche
au pas de charge.



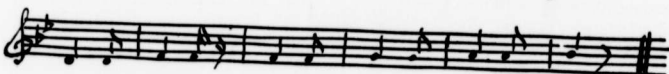
1. L'air est pur, la route est large, Le clairon son-



ne la charge, Ses joues ont chantant;



et là-haut, sur la colline, Dans la forêt



qui domine, On les guette, on les attend.

— 2 —

Le clairon est un vieux brave
Et lorsque la lutte est grave,
C'est un rude compagnon;
Il a vu mainte bataille
Et porte plus d'une entaille
Depuis les pieds jusqu'au front.

— 3 —

C'est lui qui guide la fête;
Jamais sa fière trompette
N'eut un accent plus vainqueur;

Et de son souffle de flamme,
L'espérance vient à l'âme,
Le courage monte au cœur!

— 4 —

On grimpe, on court, on arrive,
Et la fusillade est vive;
Les ennemis sont adroits;
Quand enfin le cri se jette:
"En marche! à la bayonnette!"
Et l'on entre sous les bois.

— 5 —

A la première décharge,
Le clairon sonnait la charge
Tombe frappé sans recours:
Mais, par un effort suprême,
Menant le combat quand même,
Le clairon sonne toujours!

— 6 —

Et cependant le sang coule;
Mais sa main qui le refoule

Suspend un instant la mort.
Et de sa note affolée,
Précipitant la mêlée,
Le vieux clairon sonne encor!

— 7 —

Il est là, couché sur l'herbe,
Dédaignant, blessé superbe,
Tout espoir et tout secours;
Et sur sa lèvre sanglante
Gardant sa trompette ardente,
Il sonne, sonne toujours.

— 8 —

Puis, dans la forêt pressée,
Voyant la charge lancée
Et les zouaves bondir,
Alors le clairon s'arrête:
Sa dernière tâche est faite!
Il achève de mourir!

PAUL DEROULEDE.

Notes d'histoire

PIÈTE HISTORIQUE

L'Action Sociale de Québec annonce que Monseigneur Langevin archevêque de Saint-Boniface, a racheté d'un citoyen protestant du Minnesota le terrain historique où s'élevait le Fort Saint-Charles, bâti en 1734, sur les bords du lac des Bois. Sur cette terre sacrée où l'on retrouva, en 1908, les restes du Père Aylneau, du fils aîné de la Vérendrye et de leurs 19 compagnons, massacrés en 1736, Monseigneur Langevin a l'intention pieuse de faire élever une chapelle commémorative.

Autour de l'Enseignement Agricole

L'honorable M. Caron, Ministre de l'Agriculture de Québec, a délégué M. Jean-Charles Magnan, agronome de Portneuf-Champlain, à la convention qui a eu lieu à Guelph, Ont., les 3, 4 et 5 août dernier. A cette convention, on y a particulièrement traité des jardins scolaires.

De concert avec le Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable Ministre de l'Agriculture de Québec a invité les inspecteurs d'écoles de la province à aller passer quinze jours à l'École d'Agriculture d'Oka pour y suivre des cours sur quelques spécialités agricoles. Voici les noms des inspecteurs qui ont fait un stage à Oka, au cours de la vacance: MM. L.-N. Lévesque et Amédée Tanguay, Roxton Falls; J.-B. Primeau, St-Jérôme; L.-O. Pagé, Lotbinière; J.-A. Chabot, Lauzon; Joseph Curot, Montréal; J.-M. Turcotte, Ste-Famille, I. O.; A.-N. Filteau, St-Jean, I. O.; L.-P. Goulet, Québec; J.-E. Lefebvre, Vaudreuil; Onésime Goulet, St-Gervais; J.-E. Boily, Roberval; F.-J. Normand, St-Rémi; J.-V. Beaumier, Trois-Rivières; Chs.-B. Plamondon, St-Bruno, Lac St-Jean; J.-G. Marien, St-Jean; Arsène Paquin, Joliette; J.-M. Manning, St-Hyacinthe; Maxime Frédéric, St-Jean d'Iberville; et Thomas Warren de St-François.

La Guerre

20 août.—Le gouvernement fédéral est en session extraordinaire depuis hier: les deux partis politiques sont unanimes à approuver le gouvernement dans les mesures qu'il a prises pour parer aux éventualités. \$50,000,000 seront votées pour frais de guerre.

Le gouvernement de Québec, décide très sagement, d'envoyer 4,000,000 de livres de fromage en Angleterre pour le soutien de l'armée anglaise: ce qui représente \$500,000.

21 août.—Les Allemands entrent dans Bruxelles qui n'offre aucune résistance: les Belges ayant agi ainsi par tactique. Les Allemands imposent une taxe de guerre de \$40,000,000 à la ville de Bruxelles.

22 août.—Namur, autre ville belge est investie par les Allemands. Les armées alliées, dont on ne connaît pas encore positivement les positions, n'ont pas encore opposé de résistance sérieuse: elles attendent leur heure, disent les dépêches. Ayons confiance. Le but des Allemands semble maintenant Anvers. Les Français gardent leur position en Alsace, mais ils sont repoussés en Lorraine. Les Russes envahissent l'Allemagne, mais les Italiens mobilisent: seront-ils pour la Triple Alliance ou la Triple Entente? L'issue de la grande bataille qui se prépare en Belgique est attendue avec anxiété. Les Serbes auraient fait subir plusieurs défaites aux Autrichiens.— Les journaux canadiens annoncent que le parlement fédéral a frappé d'une taxe spéciale les alcools, le tabac, le sucre et le café, afin de rencontrer les dépenses de la guerre qui s'élèveront à au moins \$15,000,000 par année d'ici à longtemps.

24 août.—La proclamation de l'empereur de Russie aux Polonais a produit un excellent effet chez ces malheureux dont la patrie fut partagée en 1791, 1793 et 1795 entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Si la France, l'Angleterre et la Russie triomphent de l'Allemagne, l'antique royaume de la catholique pologne sera reconstruit.—La guerre colossale qui se poursuit met en présence 17,000,000 d'hommes, soit 9,833,000 du côté de la Triple Entente et 7,300,000 du côté de l'Allemagne et de l'Autriche.—Les Allemands assiègent Namur en Belgique; ils sont défaits en Alsace par le général Pau.

25 août.—Mauvaises nouvelles: Namur, réputée imprenable, tombe au pouvoir des Allemands, et les troupes alliées (françaises et anglaises) sont repoussées. Malines est attaquée par les Allemands. D'autre part, les Russes s'emparent de trois villes Allemandes, mais l'Italie est encore neutre, bien qu'elle semble favorable à la Triple Entente.

21 au 26 août.—La première grande bataille entre les Allemands et les alliés s'est livrée entre Mons et Namur le 25: ce fut une défaite pour les alliés et Namur tombe aux mains des Allemands. Ces derniers ont subi de lourdes pertes, mais ils avancent quand même et ont déjà atteint leur premier objectif, la route ouverte vers la frontière française. D'autre part, les Russes avancent toujours sur le territoire allemand et les Serbes infligent de cruelles pertes aux Autrichiens.

26 août.—Lille, ville française fortifiée, aurait ouvert ses portes à l'ennemi: c'est une nouvelle renversante. La grande bataille du 25 est recommencée et semble prendre une tournure favorable aux alliés. Mais la situation est grave, car les Allemands ont fait leur apparition à Roubaix et Valenciennes. Lord Kitchener annonce que d'autres troupes anglaises seront envoyées sur le continent au secours de la Belgique et de la France. L'Italie semble pencher du côté des alliés, tandis que les Turcs se déclarent pour l'Allemagne. Le Japon guerroye contre les possessions allemandes en Asie. Un nouveau ministère français vient d'être formé: on y a fait entrer nombre de modérés. En présence du danger, le gouvernement français a rétabli les aumôniers dans l'armée et rappelé les décrets concernant les écoles congréganistes récemment fermées. Un puissant sentiment religieux se manifeste par toute la France, depuis la guerre. Souhaitons que le bon Dieu se laisse toucher par les prières de nos malheureux frères de France. Nous ne devons pas désespérer, car les Allemands n'ont pas réussi à écraser la France avant que les Russes aient pénétré chez eux.

27 au 29 août.—L'armée allemande s'est arrêtée depuis hier pour réparer ses lourdes pertes. Les armées alliées barrent la route de Paris, où les Allemands n'arriveront jamais vraisemblablement. Les Russes envahissent la Prusse orientale sans trêve, et Berlin tremble déjà. Un premier

engagement naval a lieu entre les flottes anglaises et allemandes, près de l'île d'Héligoland: deux croiseurs allemands sont coulés.

29 août au 10 septembre.—Les nouvelles de la guerre, d'abord très mauvaises, car les Allemands se rendirent à 25 mille de Paris, après s'être emparé de Maubeuge, ville fortifiée. Mais les dépêches d'hier annonce que les alliés ont repoussé les Allemands à Nanteuil, Champeaubert, La-Fère-Champenoise et Vitry: les armées allemandes seraient en déroute. Les Russes, de leur côté, vont de succès en succès, et les Autrichiens ne subissent que des revers. Le châtimement commence. L'incendie de Louvain et Dinant par les Allemands a soulevé l'indignation de tous les peuples.

10 au 17 septembre.—Les Allemands, après la grande défaite de la Marne, ont retiré dans la direction de Soissons et Compiègne jusqu'à l'Aisne. L'armée du centre tient encore ferme et les ennemis semblent concentrer leurs forces sur le triangle compris entre l'Aisne et l'Oise. Une rude bataille se prépare et les Allemands veulent reprendre leur revanche; souhaitons que les alliés les écrasent, afin que la guerre prenne fin au plus tôt. Les armées autrichiennes semblent désorganisées et les Russes continuent leur marche triomphale. Et les Belges reprennent l'offensive avec succès.

17 au 20 septembre.—La bataille fait rage le long de l'Aisne depuis lundi le 14. Les Allemands se sont retranchés et reçoivent chaque jour du renfort. Les Français et les Anglais cherchent à les déloger afin de les forcer à se replier vers le Rhin. Les Belges reprennent l'offensive et menacent l'arrière-garde allemande. 300,000 Russes marchent sur la Pologne et la France lève une nouvelle armée. La guerre sera longue, dit-on. L'Italie reste toujours neutre et l'Angleterre mobilise de nouveau.

20 au 22 septembre.—Retranchés formidablement chacun de leur côté, les armées alliées et allemandes continuent la sanglante bataille qui dure depuis une semaine. La ligne de bataille s'étend de Noyon à Verdun. Reims a été bombardée par les Allemands et sa superbe cathédrale détruite par leurs boulets. Cet acte de barbarie a soulevé l'indignation de l'univers civilisé. Sa Sainteté le Pape Benoît XV a écrit une lettre de protestation à l'empereur d'Allemagne. Les Russes sont maintenant maîtres de la Galicie et de la province de Bucovine. Le premier contingent canadien, centralisé à Valcartier, comté de Québec, depuis un mois, partira demain pour le théâtre de la guerre. Ce contingent comprend 32,000 hommes.

22 au 25 septembre.—Des engagements violents se sont répétés entre les troupes alliées et les Allemands, les premières cantonnées entre la Somme et l'Oise, et les secondes dans la région de Tergnier et St-Quentin. Les ennemis reculent lentement. Les Allemands bombardent de nouveau la cathédrale de Reims.

25 septembre.—Sir Lomer Gouin propose à toutes les provinces du Canada de venir en aide aux victimes de la guerre en Belgique. Ce geste généreux en faveur de l'héroïque Belgique est approuvé chaleureusement par la presse canadienne-française. A propos de secours, voici la contribution de chaque province du Canada à l'Angleterre: Québec, 4,000,000 de lbs de fromage; Ontario, 500,000 sacs de farine; la Colombie anglaise, 25,000 caisses de saumon; le Manitoba, 50,000 sacs de farine; le Nouveau-Brunswick, 20,000 sacs de patates, la Nouvelle-Ecosse, 100,000 tonnes de charbon; l'Alberta, 100,000 minots d'avoine; l'Île-du-Prince-Edouard, 25,000 caisses de homard; la Saskatchewan, 1,500 chevaux.

La France se ressaisit. Tel est le titre d'un important article paru dans la *Semaine Religieuse* de Québec du 24 septembre. Nous en détachons les passages suivants: "Au milieu des sanglantes horreurs qui désolent le monde depuis quelques semaines et qui font frissonner les plus insensibles, il est un spectacle particulièrement consolant pour nous, Canadiens français: c'est celui de la France se rapprochant de Dieu, sous le coup de l'épreuve.

"Dès le premier appel, notre ancienne mère-patrie s'est levée. Dans un élan magnifique, elle a couru, en même temps, aux armes et aux autels. Là-dessus, le témoignage des journaux français et de très nombreuses lettres, venues chez nous de différentes parties de la France, est unanime. La guerre a provoqué là-bas un réveil religieux vraiment remarquable, et un évêque a même déclaré publiquement qu'elle avait valu une mission à tout son diocèse.

.....

“La guerre a donc rapproché le peuple français du prêtre, et ce rapprochement consolant nous a remis en mémoire ces paroles pleines d'espoir qu'a écrites Louis Veuillot dans *La guerre et l'homme de guerre*:

“Deux mains ont fondé la France, deux mains l'ont agrandie et maintenue dans ses splendeurs, deux mains l'ont toujours relevée dans ses défaillances: la main du prêtre et la main du soldat. . . . Dieu les rapproche quand il veut que la France fasse quelque chose d'illustre et de bon. . . .”

Dieu protège la France.”

8 Octobre. —La bataille de l'Aisne se poursuit toujours avec rage, et les Allemands semblent se préparer à la retraite.

Bibliographies

SURSUM CORDA.—par la Révérende Mère Marie-Loyola. Traduit de l'anglais par Madame Emile Paris. Un volume in-12 de 336 pages: Prix 3fr. 50

(Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Sursum Corda! Cette parole exprime et résume l'esprit de ces pages; elle met partout une note de joie et de consolation. L'auteur nous persuade peu à peu que l'espoir d'atteindre un jour la Maison paternelle est capable à lui seul de nous établir dans la paix, et de réveiller nos meilleures énergies; il nous fait comprendre que le plus important de notre travail consiste dans la ferme volonté de fixer nos regards sur l'accueil qui nous attend “au delà de la vie”. Une fois ce point obtenu les fatigues de la route seront allégées, la mort perdra ses terreurs, le monde n'aura plus le pouvoir de nous distraire, et nous aurons dès ici-bas comme un avant goût du bonheur qui nous est réservé au ciel.

SAINTS ET SAINTES DE DIEU (*Choix de discours et panégyriques prononcés de 1868 à 1909*),—par Monseigneur Baunard. Un volume in-12 de 380 pages: Prix: 3fr. 50.

(Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Ce volume est un choix des principaux discours et panégyriques prononcés par l'éminent Prêlat en l'honneur de ces *Saints et Saintes de Dieu*, selon l'expression de l'Eglise dans sa liturgie. Ils se rapportent aux solennités auxquelles ont donné lieu non seulement leurs fêtes et anniversaires, mais extraordinairement leurs jubilés et centenaires, ou célébration de leurs translations, dans la période de son ministère de prédication.

Imprimés alors pour la plupart à un petit nombre d'exemplaires, ils s'étaient ensuite naturellement endormis dans le religieux silence. Reparaisant aujourd'hui en volume devant un autre public ces discours recevront certainement un accueil aussi sympathique, puisqu'ils feront revivre l'impérissable mémoire de ceux et de celles dont ils célébraient le nom, et de qui, aujourd'hui encore, le nimbe n'a pas perdu un seul rayon ni l'autel un seul client.

Nouveaux Essais sur la Littérature canadienne, par M. l'abbé Camille Roy, Québec, 1914. Ce deuxième volume sur la littérature canadienne renferme d'agréables et solides études sur les “Anciens canadiens” de M. de Gaspé; Jean Rivard, de Gérin-Lajoie, Fréchette, Routhier, Chapais, Adj. Rivard, l'abbé Chartier, Paul Morin, l'abbé Groulx, Hector Bernier, la race française en Amérique, par MM. Desrosiers et Fournet.

M. l'abbé Roy a fait œuvre de critique bienveillant, mais sérieux, et le style agréable dans lequel il s'exprime ajoute un nouveau charme à l'intérêt des ouvrages qu'il analyse ou des auteurs qu'il étudie.

Le personnel enseignant trouvera plaisir et profit à lire ces pages si canadiennes par les sujets qu'elles renferment, mais aussi si françaises par la façon de dire de l'auteur.

Louis Veuillot et l'œuvre de la presse catholique. Conférence donnée au Séminaire de Rimouski par M. le chanoine F.-X. Ross, Principal de l'Ecole normale de Rimouski, le 21 décembre, 1913.

Bien des fois déjà ce sujet a été traité, mais rarement on nous a présenté Louis Veullot, journaliste, d'une façon aussi agréable et méthodique. C'est aussi une grande leçon de journalisme que M. le chanoine Ross a donné à nos jeunes écrivains, qui devraient, comme Veullot, étudier, se préparer, avant de prétendre éclairer et guider l'opinion publique.

La culture fruitière dans la province de Québec.—par le R. P. Léopold, de l'Institut agricole d'Oka, P. Q. L'auteur, un savant modeste, a fait un traité méthodique complet de la propagation des arbres et arbustes fruitiers cultivés dans la province de Québec. L'ouvrage est illustré magnifiquement et contient tout ce qui est nécessaire à l'enseignement de la culture fruitière et cette culture elle-même. Ce traité devrait être distribué dans toutes les écoles.

L'Attrance du Gouffre.—Montréal, au bureau de la Tempérance, 1914.—L'auteur, René P. que nous soupçonnons fort être un éducateur distingué, dédie l'attrayante nouvelle qui porte le titre ci-dessus, aux élèves des écoles rurales. *L'Attrance du Gouffre* offre une lecture tout à fait attrayante, renferme de belles leçons de courage et démontre d'une façon vivante les méfaits de l'alcool.

A la prochaine livraison

L'abondance de matières nous oblige à remettre au mois prochain la publication de plusieurs documents importants.

Conventions de Commissaires d'Écoles

Une très belle réunion de commissaires a eu lieu à l'École normale de Valleyfield, le 29 de septembre dernier. Deux cent cinquante commissaires d'écoles, représentant les 35 municipalités du district de M. l'inspecteur Longtin, étaient venus des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Laprairie. S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, présidait la réunion à laquelle s'étaient aussi rendu un nombreux clergé.

M. le Commandeur de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique, M. C.-J. Magnan, Inspecteur général et M. Longtin, Inspecteur régional, étaient aussi présents. Ces Messieurs ont tour à tour adressé la parole, et S. G. Mgr Emard clôtura l'assemblée par une allocution remplie de conseils pratiques.

Les congressistes ont fort goûté tout ce qu'on leur à dit, et ils mettront sans doute en pratique les excellents conseils reçus.

Une autre convention a été tenue à Mont-Laurier, le 8 du courant.

La première Exposition scolaire Agricole dans la Province de Québec

Une exposition scolaire des plus intéressantes a eu lieu à St-Casimir, comté de Portneuf, le 12 septembre dernier. Sous les auspices de la commission scolaire du village et avec le bienveillant concours du curé de la paroisse, l'agronome officiel du district, M. Jean-Charles Magnan, avait organisé une exposition agricole, provenant des premiers essais horticoles, avicoles, agricoles ou ménagers des enfants des écoles de la localité.

Cette fête eut un grand succès. Commencée le samedi matin par une grand'messe, elle se termina le soir par une réunion de cultivateurs, où des conférenciers adressèrent la parole. Grâce à la générosité du ministère de l'Agriculture de Québec, de nombreux prix furent accordés aux élèves qui avaient exposé les meilleurs produits agricoles ou ménagers.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ARRETES EN CONSEIL

(D'après la "Gazette Officielle" de Québec.)

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 24 juin 1914, a nommé M. Joseph M. Nabb, commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Angélique (Papineauville), dans le comté de Labelle.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 26 juin 1914, a nommé M. Philippe-D. Hamel, Jr., échevin, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Pierre-aux-Liens, dans le comté de Jacques-Cartier.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 10 juillet 1914, a nommé MM. Désiré Samson et Almanzor Létourneau, commissaires d'écoles pour la municipalité de la partie est du village de Lauzon, dans le comté de Lévis.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 10 juillet 1914, a nommé M. l'abbé Honoré Brousseau, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Bernard-de-Shawinigan, dans le comté de Saint-Maurice.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un arrêté en conseil en date du 10 juillet 1914 a nommé MM. Félix Gohier et Joseph Deguire, commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de la Côte des Neiges, dans le comté d'Hochelega.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 10 juillet 1914, a nommé M. Eugène Bellay, commissaire d'écoles pour la municipalité de la ville de Longue-Pointe, dans le comté d'Hochelega.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 24 juillet 1914, a nommé M. Arthur Saint-Aubin, commissaire d'écoles pour la municipalité de Notre-Dame-de-Liesse, dans le comté de Jacques-Cartier.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 24 juillet 1914, a nommé MM. J.-H. Brassard et

Stanislas Brassard, commissaires d'écoles pour la municipalité du village de Jonquières, dans le comté de Chicoutimi.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 24 juillet 1914, a nommé M. Louis Brault, syndic d'écoles pour la municipalité de la ville de St-Lambert, dans le comté de Chambly.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 24 juillet 1914, a nommé MM. Hector Parthenais et Arthur Landry, commissaires d'écoles pour la municipalité de Côte Visitation, dans le comté de Hochelega et Maisonneuve.

ERECTIONS DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Le Lieutenant-gouverneur en conseil, par arrêté en date du 20 mai, 1914 a érigé en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Sainte-Séraphine", les comtés d'Arthabaska et de Drummond, les biens fonds suivants, savoir:

1. Dans la paroisse de Sainte-Clotilde-de-Horton, comté d'Arthabaska, le lot No 24B, ceux de 25 à 28 inclusivement du rang VIII, de 23 à 28 inclusivement du rang IX, de 20 à 28 inclusivement du rang X, de 20A à 28B inclusivement du rang XI, de 20 à 28 inclusivement du rang XII, tous du cadastre officiel du canton Simpson, aussi les lots Nos. 984 à 1007 inclusivement du rang XI, et les lots Nos. 1062 1063, 1066, 1067, 1070, 1071 du rang X du cadastre officiel du canton Warwick.

2. Dans la paroisse de Saint-Albert de Warwick, les lots de 822 à 836 inclusivement du rang VII, et ceux de 920 à 931 inclusivement du rang VIII du cadastre officiel du canton Warwick, dans le comté d'Arthabaska.

3. Dans la paroisse de Sainte-Elizabeth de Warwick, les lots de 23 à 27 inclusivement des rangs XII et XIII, et ceux de 21 à 27 inclusivement du rang XI du cadastre officiel du canton Kingsey, dans le comté de Drummond.

4. Dans la paroisse de Saint-André de Kingsey Falls, les lots Nos 19 et 20 du rang XI du cadastre officiel du canton Kingsey, dans le comté de Drummond.